

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

Exigences en matière de données et de systèmes

Version 3.1

Entrée en vigueur : 1^{er} avril 2023

Première Révision

Mise à jour : 13 février 2023

Table des matières

1	Introduction	6
2	Définitions	6
2.1	Exigences en matière de données	7
3	Survol des Exigences en matière de données	7
3.1	HEF et cycles de traitement	7
3.2	Regroupement des comptes d'un même déposant	8
3.3	Comptes assurables par la SADC	13
3.4	Intérêts courus ou exigibles	13
3.5	Blocage et rétablissement de l'accès aux comptes	13
3.6	Interaction entre la SADC et l'IM ; calendrier de traitement	16
4	Renseignements exigés	18
4.1	Types de tables de données et liens entre les tables	18
4.1.1	Table 0100 – Données sur le déposant	19
4.1.2	Table 0110 – Pièces d'identité	22
4.1.3	Table 0120 – Données sur l'adresse	23
4.1.4	Table 0121 – Données sur les comptes externes	25
4.1.5	Table 0130 – Données sur le compte de dépôt	27
4.1.6	Table 0140 – Données sur les retenues de l'institution membre	31
4.1.7	Table 0152 – Données sur le bénéficiaire – Compte autre qu'un compte de courtier-fiduciaire ou qu'un compte de fiduciaire professionnel	32
4.1.8	Table 0153 – Données sur le bénéficiaire – compte de courtier-fiduciaire	35
4.1.9	Table 0160 – Protection transitoire accordée à une coopérative de crédit fédérale	40
4.1.10	Table 0201 – Type de déposant	40
4.1.11	Table 0202 – Type de téléphone	41
4.1.12	Table 0211 – Type de pièce d'identité	42
4.1.13	Table 0212 – Type de pièce d'identité (SADC)	43
4.1.14	Table 0221 – Type d'adresse	44
4.1.15	Table 0231 – Code produit	45

4.1.16	Table 0232 – Type de régime enregistré.....	46
4.1.17	Table 0233 – Code de devise.....	47
4.1.18	Table 0234 – Catégorie d’assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser	48
4.1.19	Table 0235 – État de la retenue de la SADC	49
4.1.20	Table 0236 – Code d’état du compte	50
4.1.21	Table 0237 – Type de compte en fiducie.....	50
4.1.22	Table 0238 – Code de compte provisoire.....	51
4.1.23	Table 0239 – Type de compte.....	52
4.1.24	Table 0240 – Code de groupe de produits (SADC).....	53
4.1.25	Table 0241 – Code de retenue de l’institution membre	54
4.1.26	Table 0242 – Taux de change publiés par l’institution membre	55
4.1.27	Table 0400 – Données sur les opérations	55
4.1.28	Table 0401 – Code d’opération	56
4.1.29	Table 0500 – Table de référence déposants/comptes.....	57
4.1.30	Table 0501 – Type de lien	60
4.1.31	Table 0600 – Soldes du grand livre et du grand livre auxiliaire.....	61
4.1.32	Table 0700 – Fichier des retenues.....	62
4.1.33	Table 0800 – Fichier des soldes après retenues	62
4.1.34	Table 0900 – Intérêts courus au compte.....	63
4.1.35	Table 0999 – Sous-systèmes.....	64
4.2	Extraction des fichiers	64
5	Exigences visant les succursales étrangères d’institutions membres de la SADC.....	69
6	Annexe	72

Au sujet du présent document

Le présent document renferme des conseils et des précisions techniques qui aideront les institutions membres de la SADC à se conformer à la Loi sur la SADC et au Règlement administratif de la SADC sur les exigences en matière de données et de systèmes (EDS), mais aussi à des exigences connexes comme celles du Règlement administratif de la SADC concernant les renseignements sur les dépôts en copropriété et en fiducie.

On trouve sur le [site Web de la SADC](#) des renseignements supplémentaires.

Toute question relative aux présentes EDS doit être transmise par courriel à l'adresse questions@sadc.ca.

Mise en garde : La présente version des EDS annule et remplace toute version antérieure et tout autre document complémentaire sur le sujet, à la date d'entrée en vigueur indiquée. Les exemples fournis portent sur des personnes ou des entités fictives.

Changements propres à la version 3.1 première révision

La plupart des changements sont écrits en **mauve** pour que vous puissiez les repérer facilement. La version 3.1 première révision introduit un seul changement important par rapport à la version 3.1 :

1. **Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser «11 – CELIAPP»** : Une catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser a été ajoutée à la table 0234 de cette version, soit le code 11 avec le descriptif "CELIAPP". Cette nouvelle catégorie permettra de classer les comptes enregistrés ouverts dans la catégorie "compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété", introduite par le gouvernement du Canada.

Autres changements mineurs :

- Ajout d'exemples de comptes pour la nouvelle catégorie d'assurance nommée CELIAPP (pages 30 et 39) et la mise à jour de certains autres exemples qui font référence à la nouvelle catégorie d'assurance
- Ajout d'une exigence à la table 0242 pour assurer que les instances du même code *ISO_Currency_Code* qui apparaissent dans plusieurs sous-systèmes utilisent le même taux *Foreign_Currency_CAD_FX*. (page 55)

Journal des modifications

Version	Changements	Tables modifiées
3.1 Première Révision	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de la nouvelle catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser pour compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) 	<ul style="list-style-type: none"> 0234 - Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser
3.1	<ul style="list-style-type: none"> Ajout d'un champ consacré au LEI du courtier remisier Exigence liée aux personnes-ressources chez les courtiers-fiduciaires ou fiduciaires professionnels (C-F/FP) Indicateur de personne-ressource chez les C-F/FP Le nom des fichiers de données doit comprendre le code attribué à l'IM par la SADC 	<ul style="list-style-type: none"> 0153 – Données sur le bénéficiaire – compte de courtier-fiduciaire 0100 – 0100 – Données sur les déposants 0501 – Type de lien Section 4.2.2
3.0	<ul style="list-style-type: none"> Règlement administratif de la SADC concernant les renseignements sur les dépôts en fiducie et en copropriété Inclusion des dépôts en devise (n'étaient pas assurables) Suppression de la catégorie d'assurance « Dépôts destinés aux impôts fonciers sur des biens hypothéqués » aux fins du calcul des dépôts à rembourser Ajout des catégories « Dépôts dans un REEE » et « Dépôts dans un REEI » Inclusion des dépôts à terme dont l'échéance est de plus de cinq ans (n'étaient pas assurables) Suppression des chèques de voyage (étaient assurés) Accélération du calcul des dépôts à rembourser ainsi que des remboursements Protection transitoire accordée aux coopératives de crédit fédérales. Standardisation des données. 	<ul style="list-style-type: none"> 0130 – Données sur le compte de dépôt 0237 – Type de compte en fiducie 0152 – Données sur le bénéficiaire – Compte autre qu'un compte de courtier-fiduciaire ou qu'un compte de fiduciaire professionnel 0153 – Données sur le bénéficiaire – Compte de courtier-fiduciaire 0233 – Code de devise 0242 – Taux de change publiés par l'institution membre 0234 – Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser 0100 – Données sur le déposant 0202 – Type de téléphone 0120 – Données sur l'adresse 0121 – Données sur les comptes externes 0130 – Données sur le compte de dépôt 0500 – Table de référence déposants/comptes 0501 – Type de lien 0140 – Données sur les retenues de l'institution membre 0241 – Code de retenue de l'institution membre 0160 – Protection transitoire accordée à une coopérative de crédit fédérale Divers

1 Introduction

Si une institution membre devait faire faillite, la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) serait tenue de rembourser ses déposants sans tarder, conformément aux règles touchant l'assurance-dépôts. Pour calculer les sommes à rembourser, il faudrait extraire les données sur le passif-dépôts des registres informatisés de l'institution membre et les importer dans l'application de remboursement des dépôts assurés de la SADC. L'application traiterait ensuite les données sur les dépôts de manière à permettre le remboursement des déposants titulaires de dépôts assurés. La SADC rembourserait alors les déposants directement ou confierait à une institution-relais qu'elle mettrait sur pied le soin de le faire. L'adoption des Exigences en matière de données et de systèmes (les « Exigences en matière de données ») énoncées dans le présent document facilitera l'accélération du calcul des dépôts à rembourser.

2 Définitions

Dans le cadre du présent document,

« arrangement spécial relatif aux revenus » (« ASRR ») s'entend au sens du Règlement administratif de la SADC concernant les renseignements sur les dépôts en copropriété et en fiducie.

« compte de fiduciaire professionnel » s'entend au sens de la [Loi sur la SADC](#).

« courtier-fiduciaire » s'entend au sens de la [Loi sur la SADC](#).

« cycle de traitement » s'entend de la période de 24 heures suivant l'HEF et de toute période de 24 heures successive.

« date-repère » s'entend au sens du [Règlement administratif de la SADC sur les exigences en matière de données et de systèmes](#).

« dépôt » englobe les dépôts mentionnés dans la [Loi sur la SADC](#) et les obligations mentionnées dans l'annexe de cette loi (autrement dit, les Exigences en matière de données s'appliquent tant aux dépôts assurés qu'aux dépôts non assurés).

« en copropriété » : « conjoint », « en commun » et « en copropriété » veulent dire la même chose.

« fin du traitement de fin de journée » correspond à l'heure à laquelle les opérations de la journée ont toutes été traitées et attribuées aux comptes des déposants. Cette heure variera selon l'ampleur des traitements à effectuer pour la journée en question.

« heure estimée de la fin du traitement de fin de journée » (« HEF ») s'entend de l'heure à laquelle l'institution membre s'attend à ce que le traitement de fin de journée soit achevé.

« heure-repère » s'entend au sens du [Règlement administratif de la SADC sur les exigences en matière de données et de systèmes](#).

« personne-ressource » : chez le courtier-fiduciaire ou le fiduciaire professionnel qui n'est pas un particulier, il s'agit généralement d'un cadre supérieur, au sens du *Règlement administratif de la Société d'assurance-dépôts du Canada concernant les renseignements sur les dépôts en copropriété et en fiducie*.

« succursale à l'étranger » s'entend au sens du Règlement administratif de la SADC sur les exigences en matière de données et de systèmes.

2.1 Exigences en matière de données

Le présent document énonce les exigences que les institutions membres doivent respecter. La SADC avisera les institutions membres de toute modification apportée à ces exigences. Les institutions membres seront tenues d'appliquer les modifications apportées aux Exigences en matière de données dans les délais précisés dans l'avis reçu.

La section 3 du présent document donne une vue d'ensemble des exigences en matière de données. La section 4 porte sur les renseignements précis que les institutions membres doivent produire ou rendre disponibles pour se conformer aux exigences en matière de données, de même que sur le format dans lequel ces renseignements devront être fournis. Les exigences visant les succursales étrangères des institutions membres sont présentées à la section 5. La section 6 regroupe des exemples de tables (présentées à la section 4) dûment remplies, pour que les institutions membres s'en inspirent.

3 Survol des Exigences en matière de données

3.1 HEF et cycles de traitement

L'institution membre doit communiquer l'HEF à la SADC sur demande. L'HEF ne doit pas dépasser 10 h du matin, de sorte que les données standardisées puissent être fournies à la SADC ou mises à sa disposition à la première des deux occasions suivantes : 1) six heures après l'heure-repère et 2) à 16 h le jour suivant la date-repère. La même HEF s'appliquera à tous les cycles de traitement survenant après la date-repère. L'HEF doit être établie suivant le même fuseau horaire que l'heure-repère.

Comme chaque cycle de traitement correspond à une période de 24 heures, la SADC sera en mesure de fournir à l'institution membre les données nécessaires au blocage et au rétablissement de l'accès aux comptes à la même heure, quel que soit le cycle de traitement en cours.

L'institution membre doit fournir les données standardisées correspondant à l'heure-repère, hormis l'exception prévue dans la Table 0800 – Fichier des soldes après retenues, quel que soit le cycle de traitement durant lequel elle produit ou met à la disposition de la SADC ses données standardisées.

3.2 Regroupement des comptes d'un même déposant

La SADC calcule les sommes à rembourser aux déposants (les destinataires du remboursement) en se basant sur l'ensemble des sommes détenues par un même déposant. On regroupe donc tous les comptes assurables d'un même déposant pour calculer le total des sommes à lui rembourser. Les institutions membres doivent établir un lien entre les enregistrements des déposants et les comptes qu'ils détiennent (voir la Table 0500 – Table de référence déposants/comptes).

Pour regrouper tous les comptes d'un même déposant, l'institution membre doit faire ce qui suit :

3.2.1 Attribuer aux dépôts une catégorie d'assurance-dépôts

Attribuer aux enregistrements de comptes de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt) la bonne catégorie d'assurance-dépôts (voir la Table 0234 – Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts assurés).

3.2.2 Lier les enregistrements de déposant à un déposant donné

Lorsqu'un même déposant possède plusieurs numéros de déposant (voir la Table 0100 – Données sur le déposant), inclure dans le champ *Depositor_ID_Link* les données nécessaires au regroupement de tous ses comptes auprès de l'institution membre. Autrement dit, s'il existe plus d'un enregistrement pour le même déposant, chacun de ces enregistrements doit posséder la même valeur dans le champ *Depositor_ID_Link*. Si l'institution membre a des filiales qui sont également membres de la SADC, elle n'a pas à inclure les comptes de ces dernières. Si l'institution membre utilise divers sous-systèmes, le champ *Depositor_ID_Link* doit indiquer la même valeur unique dans chacun de ses sous-systèmes. Il n'est pas nécessaire de regrouper plusieurs enregistrements visant le même déposant pour créer un enregistrement unique.

Exception à ce qui précède : un courtier-fiduciaire ne peut avoir qu'un enregistrement de déposant où les champs *Depositor_Unique_ID* et *Depositor_ID_Link* possèdent la même valeur.

Diagramme de données : Regroupement des comptes d'un même déposant au moyen du champ *Depositor_ID_Link*

Regroupement des comptes d'un même déposant – particulier		
Depositor_Unique_ID = 1 Nom = KIT KAT HAN	Depositor_Unique_ID = 2 Nom = KIT K. HAN	Depositor_Unique_ID = 3 Nom = KIT HAN
Depositor_ID_Link = 321		
Regroupement des comptes d'un même déposant – autre qu'un particulier		
Depositor_Unique_ID = 4 Nom = ABC LTD	Depositor_Unique_ID = 5 Nom = A.B.C. LTD	Depositor_Unique_ID = 6 Nom = A.B.C. LTD.
Depositor_ID_Link = 654		
Regroupement des comptes d'un même déposant – courtier-fiduciaire		
Depositor_Unique_ID = 7 Nom = COURTIER-FIDUCIAIRE XYZ		
Depositor_ID_Link = 7		

3.2.3 Identifier les enregistrements de déposant correspondant au destinataire du remboursement

L'institution membre doit identifier les personnes à qui seront remboursés les dépôts effectués auprès d'elle. Pour ce faire, l'institution doit établir un lien entre les enregistrements de déposant (Table 0100 – Données sur le déposant) et les enregistrements de compte de dépôt (Table 0130 – Données sur le compte de dépôt), au moyen de la Table 0500 – Table de référence déposants/comptes, en ayant soin de n'attribuer la valeur « Y » au champ Payee_Flag que dans les enregistrements des déposants devant toucher un remboursement. Si un enregistrement de déposant dans la Table 0500 – Table de référence déposants/comptes correspond à une personne qui n'a pas droit à un remboursement (un administrateur de société pouvant ou devant autoriser le remboursement, par exemple), la valeur du champ Payee_Flag doit être « N ».

Table 0500 – Table de référence déposants/comptes		
Destinataires du remboursement Payee_Flag = Y		Autres personnes/entités autorisant le remboursement Payee_Flag = N
<ul style="list-style-type: none"> • Personne • Société de personnes • Société par actions • etc. 	Fiduciaire : <ul style="list-style-type: none"> • Autre qu'un courtier-fiduciaire <ul style="list-style-type: none"> ○ Autre qu'un fiduciaire professionnel ○ Fiduciaire professionnel • Courtier-fiduciaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Signataire(s) autorisé(s) • Cadres supérieurs du C-F/FP • Autres personnes-ressources • etc.
Identifiant unique attribué au compte (Account_Unique_ID)		

3.2.4 Identifier les fiduciaires et les comptes de dépôt en fiducie

Un dépôt en fiducie bénéficie d'une protection distincte à condition que l'existence de la fiducie soit constatée dans les registres de l'institution membre conformément à la Loi sur la SADC et au Règlement administratif concernant les renseignements sur les dépôts en copropriété et en fiducie. Les exigences en matière de données varient selon l'identité du déposant titulaire du compte en fiducie, comme il est expliqué ci-après :

Sauf pour les comptes de dépôt en fiducie établis par un courtier-fiduciaire, l'institution membre doit consigner les renseignements suivants :

a) Comptes de dépôt en fiducie qui ne sont ni des comptes de courtier-fiduciaire ni des comptes de fiduciaire professionnel :

1. Champ Trust_Account_Type_Code d'une valeur de « 2 » dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt.
2. Il est préférable de ne pas inscrire le nom du bénéficiaire dans le champ Name de la Table 0100 – Données sur le déposant, lorsque le déposant agit à titre de fiduciaire.
3. À la Table 0152 – Données sur le bénéficiaire – Compte autre qu'un compte de courtier-fiduciaire ou qu'un compte de fiduciaire professionnel, inscrire le nom, l'adresse et l'intérêt du bénéficiaire sur le dépôt.

4. Dans le cas de comptes de dépôt en fiducie avec arrangements spéciaux relatifs aux revenus (ASRR) (REEE ou REEI, par exemple), à la Table 0152 – Données sur le bénéficiaire – Compte autre qu'un compte de courtier-fiduciaire ou qu'un compte de fiduciaire professionnel, inscrire les renseignements relatifs aux personnes [par ex. les enfants dans le cas d'un REEE ou d'un REEI] à qui reviennent les montants du compte de dépôt.
5. La valeur du champ *Payee_Flag* doit être égale à « Y » dans la Table 0500 – Table de référence déposants/comptes, mais seulement vis-à-vis des enregistrements *Depositor_Unique_ID* du fiduciaire.
6. Ne pas inscrire les renseignements relatifs aux bénéficiaires dans les tables suivantes : 0153 – Données sur le bénéficiaire – Compte de courtier-fiduciaire, 0100 – Données sur le déposant, 0110 – Pièces d'identité, 0120 – Données sur l'adresse et 0500 – Table de référence déposants/comptes.

b) Comptes de dépôt en fiducie établis par un fiduciaire professionnel :

1. Champ *Trust_Account_Type_Code* d'une valeur de « 4 » dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt.
2. La valeur du champ *Payee_Flag* doit être égale à « Y » dans la Table 0500 – Table de référence déposants/comptes, mais seulement vis-à-vis des enregistrements *Depositor_Unique_ID* du fiduciaire.
3. Ne pas inscrire les renseignements relatifs aux bénéficiaires dans les tables suivantes : 0153 – Données sur le bénéficiaire – Compte de courtier-fiduciaire, 0100 – Données sur le déposant, 0110 – Pièces d'identité, 0120 – Données sur l'adresse et 0500 – Table de référence déposants/comptes.

Diagramme de données : Comptes de dépôt en fiducie qui n'ont pas été établis par un courtier-fiduciaire.

Autre qu'un courtier-fiduciaire et qu'un particulier		Autre qu'un courtier-fiduciaire – Particulier
Entité juridique	Signataire autorisé, 1 ^{re} personne-ressource	Particulier
Depositor_Unique_ID = 14 Nom = NOM DU FIDUCIAIRE	Depositor_Unique_ID = 15 Nom = JOE KHAN	Depositor_Unique_ID = 16 Nom = NOM DU FIDUCIAIRE
Depositor_ID_Link = 14	Depositor_ID_Link = 15	Depositor_ID_Link = 16
Payee Flag = Y	Payee Flag = N	Payee Flag = Y
0500 – Table de référence déposants/comptes Account_Unique_ID = 81		0500 – Table de référence déposants/comptes Account_Unique_ID = 91

Pour les comptes de dépôt en fiducie établis par un courtier-fiduciaire, l'institution membre doit consigner les renseignements suivants :

1. Champ *Trust_Account_Type_Code* d'une valeur de « 3 » dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt.
2. Valeur unique attribuée au courtier-fiduciaire dans le champ *Depositor_Unique_ID* de la Table 0100 – Données sur le dépôt.
3. Attribuer la même valeur dans les champs *Depositor_Unique_ID* et *Depositor_ID_Link* pour un courtier-fiduciaire donné, dans la Table 0100 – Données sur le dépôt.
4. Inscrire la dénomination sociale du courtier-fiduciaire dans le champ *Name* de son unique enregistrement de déposant, dans la Table 0100 – Données sur le déposant.

5. Ne pas inscrire le nom du bénéficiaire dans le champ Name de la Table 0100 – Données sur le déposant, dans l’enregistrement de déposant représentant le courtier-fiduciaire concerné.
6. Inscrire dans la Table 0153 – Données sur le bénéficiaire – courtier-fiduciaire l’identifiant du bénéficiaire et son intérêt sur le dépôt.
7. Dans le cas d’arrangements spéciaux relatifs aux revenus (ASRR), inscrire les renseignements relatifs aux bénéficiaires (par exemple, le souscripteur d’un REEE ou le titulaire d’un REEI) à la Table 0153 – Données sur le bénéficiaire – Compte de courtier-fiduciaire.
8. Dans le cas d’ASRR, à la Table 0153 – Données sur le bénéficiaire – Compte de courtier-fiduciaire, inscrire les renseignements relatifs aux personnes [par ex. le rentier/bénéficiaire d’un REER ou d’un FERR ; l(es) enfant(s) dans le cas d’un REEE ou d’un REEI] à qui reviennent les montants du compte de dépôt.
9. La valeur du champ Payee_Flag doit être égale à « Y » dans la Table 0500 – Table de référence déposants/comptes, mais seulement vis-à-vis des enregistrements Depositor_Unique_ID du courtier-fiduciaire.
10. Ne pas inscrire les renseignements sur le bénéficiaire dans la Table 0152 – Données sur le bénéficiaire – Compte autre qu’un compte de courtier-fiduciaire ou qu’un compte de fiduciaire professionnel, ni dans les Tables 0100 – Données sur le déposant, 0110 – Pièces d’identité, 0120 – Données sur l’adresse et 0500 – Table de référence dépôts/comptes.

Diagramme de données : Compte de dépôt en fiducie établi par un courtier-fiduciaire

Entité juridique	Signataire autorisé, 1 ^{re} personne-ressource	Signataire autorisé, 2 ^e personne-ressource
Depositor_Unique_ID = 7 Nom = COURTIER XYZ	Depositor_Unique_ID = 8 Nom = PIERRE LAROCHE	Depositor_Unique_ID = 9 Nom = JEANNE HÉTU
Depositor_ID_Link = 7	Depositor_ID_Link = 8	Depositor_ID_Link = 9
Payee Flag = Y	Payee Flag = N	Payee Flag = N
0500 – Table de référence déposants/comptes Account_Unique_ID = 51		

3.2.5 Identifier les copropriétaires et les comptes de dépôt en copropriété

L’institution membre doit consigner les renseignements suivants :

1. La valeur du champ *Joint_Account_Flag* doit être égale à « Y » dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt.
2. La valeur du champ *Payee_Flag* doit être égale à « Y » dans la Table 0500 – Table de référence déposants/comptes, mais seulement vis-à-vis des enregistrements *Depositor_Unique_ID* des copropriétaires.

- La valeur du champ *Primary_Account_Holder_Flag* doit être égale à « Y » dans la Table 0500 – Table de référence déposants/comptes vis-à-vis des renseignements *Depositor_Unique_ID* représentant le titulaire principal d'un compte de dépôt donné.

Copropriétaire	Copropriétaire
Depositor_Unique_ID = 12 Nom = JEAN UNTEL	Depositor_Unique_ID = 13 Nom = JEANNE UNTEL
Depositor_ID_Link = 12	Depositor_ID_Link = 13
Payee Flag = Y	Payee Flag = Y
0500 – Table de référence déposants/comptes Account_Unique_ID = 71	

3.2.6 Identifier les comptes de dépôt enregistrés établis suivant le modèle de régime enregistré de l'institution membre

Voici comment consigner les comptes de dépôt enregistrés établis suivant le modèle de régime enregistré de l'institution membre (et non suivant le modèle de régime d'une autre entité) :

- Dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt, inscrire la valeur qui convient dans le champ *Insurance_Determination_Category_Type_Code* : « 5 » pour un REER, « 6 » pour un FERR, « 7 » pour un CELI, « 9 » pour un REEE, « 10 » pour un REEI ou « 11 » pour un CELIAPP.
- La valeur du champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* doit être égale à « Y » dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt.
- Se reporter au point 3.2.8 – Identifier les autres personnes/entités nécessaires aux remboursements.

3.2.7 Identifier les comptes de dépôt enregistrés non établis suivant le modèle de régime enregistré de l'institution membre

Voici comment consigner les comptes de dépôt enregistrés qui n'ont pas été établis suivant le modèle de régime enregistré de l'institution membre :

- Dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt, inscrire la valeur qui convient dans le champ *Insurance_Determination_Category_Type_Code* : « 5 » pour un REER, « 6 » pour un FERR, « 7 » pour un CELI, « 9 » pour un REEE, « 10 » pour un REEI ou « 11 » pour un CELIAPP.
- La valeur du champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* doit être égale à « N » dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt.
- Se reporter au point 3.2.4 – Identifier les fiduciaires et les comptes de dépôt en fiducie.

3.2.8 Identifier les autres personnes/entités nécessaires aux remboursements

Les personnes et(ou) entités qui ne sont pas les destinataires du remboursement mais qui peuvent ou doivent autoriser le versement d'un remboursement (administrateurs d'une société, par exemple) doivent être consignées comme suit :

1. Au moyen d'une valeur *Depositor_Unique_ID* qui leur est attribuée dans les Tables 0100 – Données sur le déposant, 0110 – Pièces d'identité et 0120 – Données sur l'adresse, si les renseignements pertinents sont connus.
2. Dans la Table 0500 – Table de référence déposants/comptes, la valeur du champ *Payee_Flag* correspondant aux enregistrements *Depositor_Unique_ID* ci-dessus doit être égale à « N ».

3.3 Comptes assurables par la SADC

Comme il est stipulé au point 3.2.1 ci-dessus, l'institution membre doit attribuer aux enregistrements de comptes de dépôt une catégorie d'assurance-dépôts (voir la Table 0234 – Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts assurés). Il ne peut y avoir qu'une seule catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts assurés par enregistrement de compte de dépôt.

3.4 Intérêts courus ou exigibles

En vertu de la Loi sur la SADC, au moment de calculer les sommes à rembourser aux déposants, la SADC est tenue de calculer aussi les intérêts courus ou exigibles à l'égard des dépôts assurés. L'institution membre doit être en mesure de calculer les intérêts courus ou exigibles entre la date du dernier versement d'intérêts et celle de la faillite, conformément au point 4.1.34 ci-après. Ce calcul se fait suivant le taux précisé au contrat et il n'y a aucune pénalité résultant de la faillite de l'institution. L'institution membre doit fournir les données standardisées définies au point 4.1.34 au plus tard six heures après la fin du traitement de fin de journée du premier ou du deuxième cycle de traitement à survenir après l'heure-repère.

3.5 Blocage et rétablissement de l'accès aux comptes

Les institutions membres doivent être en mesure de bloquer et de rétablir, de manière automatisée, l'accès à la totalité ou à une partie du solde des comptes, suivant les exigences définies ci-dessous (la « retenue de la SADC »).

L'institution membre doit être en mesure d'appliquer les retenues de la SADC séparément de toute autre retenue déjà appliquée par l'institution (« retenue de l'IM »). Le déposant aura accès au solde de son compte diminué de la retenue la plus importante entre celle de la SADC et celle de l'institution. Ainsi, si la retenue la plus faible est supprimée, le solde disponible demeurera le même. En revanche, si la retenue la plus élevée est supprimée, le solde disponible augmentera.

Lorsqu'elle met à jour un compte frappé d'une retenue de la SADC, l'institution membre doit remplacer la retenue existante par toute retenue subséquente.

L'institution membre doit être en mesure d'appliquer les retenues de la SADC en faisant ce qui suit :

- Appliquer une retenue intégrale de la SADC (définie ci-dessous, au point 3.5.1) ou une retenue partielle de la SADC (définie ci-dessous, au point 3.5.2), c'est-à-dire :
 - traiter la demande de retenues (selon la définition donnée au point 3.5.4) et
 - traiter le fichier des retenues (0700) (selon la définition donnée au point 3.5.5)
 - Empêcher temporairement les clients d'effectuer de nouvelles opérations (« blocage réseau », selon les explications données au point 3.5.6).

3.5.1 Retenue intégrale de la SADC

L'institution membre doit être en mesure d'appliquer une retenue intégrale à la demande de la SADC. Aux fins des présentes Exigences en matière de données, une retenue intégrale (« retenue intégrale de la SADC ») est égale au solde du compte à la fin du traitement de fin de journée, plus toute autorisation de découvert. Par la suite, le traitement des opérations de crédit et de débit ne doit pas diminuer le montant de la retenue intégrale par la SADC. Retenue partielle de la SADC

3.5.2 Retenue partielle de la SADC

L'institution membre doit être en mesure d'appliquer une retenue partielle à la demande de la SADC. Aux fins des présentes Exigences en matière de données, une retenue partielle (« retenue partielle de la SADC ») correspond à une partie (définie dans la demande de retenues ou dans le fichier des retenues) du solde du compte à la fin du traitement de fin de journée, plus toute autorisation de découvert. Par la suite, le traitement des opérations de crédit et de débit ne doit pas diminuer le montant de la retenue partielle de la SADC.

3.5.3 Solde accessible après retenue de la SADC

Aux fins des présentes Exigences en matière de données, le solde auquel le déposant a accès (« solde accessible après retenue de la SADC ») correspond au solde du compte à la fin du traitement de fin de journée (plus toute autorisation de découvert), moins la retenue de la SADC.

Solde accessible après retenue de la SADC = solde du compte + autorisation de découvert – retenue de la SADC

3.5.4 Traitement des demandes de retenues

L'institution membre doit appliquer aux comptes les retenues de la SADC à la demande, faite par écrit, de cette dernière (la « demande de retenues »). Hormis l'exception ci-après, les comptes non mentionnés dans la demande de retenues doivent être frappés d'une retenue intégrale de la SADC. L'institution n'est pas tenue d'appliquer une retenue intégrale de la SADC aux comptes portant la marque « Compte provisoire » dans la Table 0238 – Code de compte provisoire, à moins que la demande de retenues l'exige. La demande de retenues indiquera seulement les soldes accessibles après retenue de la SADC. L'institution devra se baser sur ces montants pour calculer les retenues intégrales et partielles à appliquer à chaque compte.

La SADC transmettra une demande de retenues au moins six heures avant l'HEF. L'institution membre devra être en mesure de traiter la demande de retenues dans les six heures de sa réception (comme il est dit aux points 3.5.1 et 3.5.2 ci-dessus, le montant des retenues sera fonction du solde accessible des comptes après retenue de la SADC, à la fin du traitement de fin de journée). Les retenues de la SADC résultant du traitement de la demande de retenues doivent être calculées en fonction du solde du compte à l'heure-repère, quel que soit le cycle de traitement visé par cette demande de retenues. Voici à quoi pourrait ressembler une demande de retenues transmise par la SADC :

Demande de retenues					
au JJ-MM-AAAA					
Catégorie d'assurance-dépôt	Code produit	Description	Clearing Code	CDIC Hold	CDIC Accessible Balance
De base	2	Comptes chèques		Partielle	\$1,000.00
	1	Comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé		Partielle	\$500.00
	4	CPG de 3 ans		Partielle	\$2,500.00
Comptes conjoints	2	Comptes chèques		Partielle	\$1,000.00
	1	Comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé		Partielle	\$500.00
	5	CPG de 5 ans		Partielle	\$2,500.00

Dans l'exemple ci-dessus, tous les comptes appartenant aux catégories REER, FERR, CELI et Non assurable seraient frappés d'une retenue intégrale de la SADC. Dans cet exemple, le code de compte provisoire 3 (voir l'exemple au point 4.1.22) commande l'application d'une retenue intégrale de la SADC.

3.5.5 Traitement du fichier des retenues

La SADC pourra mettre à jour les retenues résultant de la demande de retenues en fournissant à l'institution membre une liste de tous les comptes visés par des retenues (un « fichier des retenues »). Ce fichier mentionnera seulement les comptes dont la retenue de la SADC devra être modifiée ou auxquels une retenue devra être appliquée.

La SADC transmettra le fichier des retenues au moins six heures avant l'HEF. L'institution membre devra être en mesure d'appliquer les retenues indiquées dans le fichier des retenues dans les six heures suivant la réception de ce fichier.

Lorsque le fichier des retenues stipule un montant supérieur à 0, la retenue appliquée par l'institution membre doit être de ce montant. Si le fichier des retenues stipule un montant égal à -1, l'institution membre doit plutôt lever la retenue existante de la SADC. Si le fichier des retenues stipule un montant égal à -2, l'institution membre doit appliquer au compte une retenue intégrale de la SADC, en se basant sur le solde du compte à la fin du traitement de fin de journée le jour de la demande. Ne pas confondre avec une retenue intégrale de la SADC précisée dans la demande de retenues et basée sur le solde du compte à l'heure-repère.

3.5.6 Blocage réseau

L'institution membre doit être en mesure d'établir un blocage réseau de manière à pouvoir temporairement et de façon indépendante :

- empêcher les déposants d'effectuer de nouvelles opérations visant leurs comptes de dépôt par voie électronique (dans Internet, aux guichets automatiques et aux terminaux de points de vente par exemple) ;
- empêcher les déposants d'effectuer de nouvelles opérations faisant appel à leurs marges de crédit et ayant une incidence sur le solde de leurs comptes de dépôt.

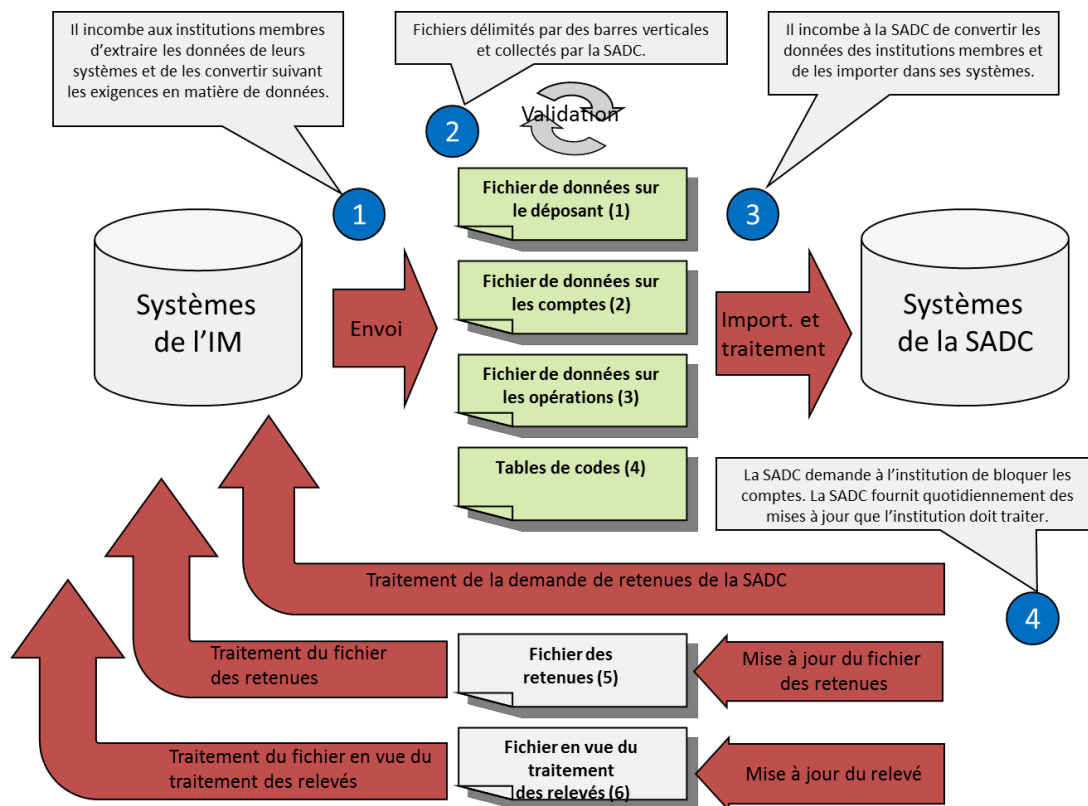
L'institution membre doit pouvoir mettre en œuvre chacune des exigences du blocage réseau sur-le-champ et elle doit maintenir le blocage jusqu'à ce que la demande de retenues ait été traitée et que les retenues de la SADC aient été appliquées. La SADC avisera l'institution membre dès qu'elle pourra supprimer chacune de ces exigences.

Pendant cette période de blocage, l'institution membre doit être en mesure d'empêcher les déposants d'effectuer ou d'autoriser de nouvelles opérations sur leurs dépôts. Cependant, l'institution membre doit traiter normalement toutes les opérations (débits et crédits préautorisés, par exemple) effectuées ou autorisées avant le blocage par les déposants, comme s'il n'y avait pas de blocage réseau.

Lorsqu'on aura rétabli l'accès aux services bancaires en ligne, aux guichets automatiques et aux terminaux de point de vente, l'accès aux marges de crédit devra demeurer bloqué, comme il est décrit au point b) ci-dessus, sauf demande contraire de la part de la SADC.

3.6 Interaction entre la SADC et l'IM ; calendrier de traitement

Figure 1 – Illustration du traitement des données standardisées, des retenues et des relevés

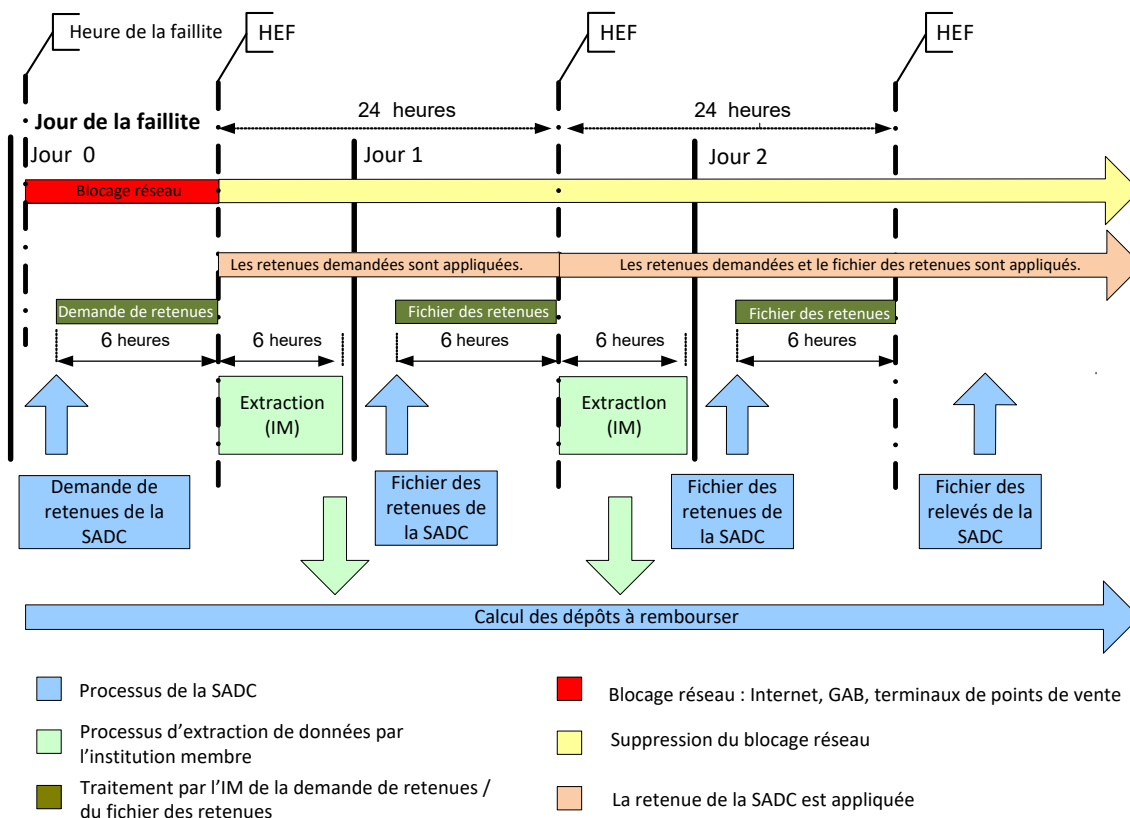


- Fichier de données sur le déposant (1) – Fichier client regroupant les données permettant de reconnaître un déposant en particulier
- Fichier de données sur les comptes (2) – Fichier regroupant tous les comptes de dépôt

- Fichier de données sur les opérations (3) – Les opérations non imputées à la date de la faillite et celles qui doivent être traitées et imputées ce jour-là (traitement administratif), de même que les opérations visant des comptes d'attente (traitements bancaires et chèques certifiés, par exemple)
- Tables de codes (4) – Fichiers fournissant des renseignements supplémentaires sur une entité en particulier
- Fichier des retenues (5) – Ce fichier transmis par la SADC contient une liste de comptes et le montant de la retenue applicable à chacun.
- Fichier en vue du traitement des relevés (6) – Fichier produit par la SADC dans le but de décrire les opérations résultant d'une institution-relais

La figure 2 donne une vue d'ensemble du calendrier de traitement aux fins de l'accélération du calcul des dépôts à rembourser. Ce calcul, y compris la gestion des fichiers de retenues, peut s'étendre sur une période de plusieurs jours. La SADC compte procéder au calcul des dépôts à rembourser de sorte que les déposants aient entièrement accès à leurs fonds dès l'ouverture des bureaux le Jour 3. Cependant, il est également souhaitable que les opérations aux guichets automatiques et les achats par carte de débit puissent se poursuivre, sous réserve des limites quotidiennes préétablies, le plus tôt possible après le traitement de la demande de retenues de la SADC. La SADC reconnaît que le calcul des dépôts à rembourser exigera plus de temps pour des produits tels des comptes en fiducie et des comptes de courtage.

Figure 2 – Calendrier de traitement



L'institution membre doit fournir à la SADC ou mettre à sa disposition l'information précisée ci-après, établie à l'heure-repère, quel que soit le cycle de traitement durant lequel l'institution fournit ces données, et sous réserve de l'exception prévue aux points 3.4 Intérêts courus ou exigibles, et 4.1.33 Fichier des soldes après retenues.

L'institution membre doit être en mesure de traiter la demande de retenues et le fichier des retenues et de fournir à la SADC ou de mettre à sa disposition les fichiers de données standardisées en respectant les délais prescrits dans le présent document, et ce, n'importe quel jour.

La demande de retenues portera toujours sur le solde du compte établi à l'heure-repère.

4 Renseignements exigés

La présente section porte sur les renseignements que les institutions membres doivent produire ou rendre disponibles pour se conformer aux Exigences en matière de données de même que sur le format dans lequel les renseignements doivent être produits.

4.1 Types de tables de données et liens entre les tables

Chacune des tables ci-dessous comprend une colonne « Format » qui décrit le format des données à inclure dans chaque champ. Les formats sont les suivants :

- Rangée en-tête – il faut une rangée en-tête dans chaque table de données, à moins d'indication contraire. Les éléments de données (soit la première colonne de chaque table) deviennent les en-têtes des tables de données et ils doivent être présentés dans l'ordre illustré dans les tableaux ci-dessous.
- VARCHAR (chaîne de caractères de longueur variable) – il peut s'agir de n'importe quelle chaîne alphanumérique.
- INT (nombre entier)
- CHAR [Caractères (n)] – chaîne de caractères alphanumériques de longueur n
- DATE – AAAAMMJJ
- DATE:TIME (DATE:HEURE) – AAAAMMJJ :HHMMSS
- Decimal (X,Y) [Nombre décimal (X,Y)] –X chiffres avant la décimale et Y chiffres après la décimale

Les champs contenus dans les fichiers produits par l'institution membre ne doivent contenir aucune barre verticale (« | ») pour éviter de nuire au traitement des données par l'application de remboursement des dépôts assurés.

Dans le présent document, la chaîne de caractères vide "" dénote l'absence d'espaces et de caractères entre les barres verticales | |. Ne tapez pas de guillemets ("") entre les barres verticales. Autrement dit, ne tapez jamais ce qui suit : | "" |

À moins de directive à cet effet, l'institution membre ne doit pas taper de valeur par défaut, mais plutôt les caractères "" si elle ne dispose pas des renseignements demandés. Voici des exemples de données à éviter : dans les champs DATE, une valeur de 1900-01-01; à la place d'un numéro de téléphone, une série de 5 (« 5555555555 »), ou encore une série de 9 (« 999999999 »), etc.

4.1.1 Table 0100 – Données sur le déposant

- Sert à identifier sans équivoque et à consigner tous les déposants qui se trouvent dans les systèmes de dépôt de l'institution membre.
- L'institution membre ne doit pas inscrire dans cette table les données sur les bénéficiaires.
- Les données sur le déposant correspondent au contenu du fichier client d'un déposant.
- La SADC s'attend à ce que l'IM fournisse les enregistrements des personnes nécessaires aux remboursements liés à un compte donné.
- L'IM doit inclure l'enregistrement des personnes-ressources avec lesquelles la SADC traite chez les courtiers-fiduciaires et les fiduciaires professionnels (identifiées dans la Table 0500).
- S'il est préférable d'extraire les données de chaque sous-système, tapez "" (chaîne de caractères vide) dans les champs qui ne correspondent pas à un sous-système en particulier.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Depositor_Unique_ID	Identifiant unique attribué à l'enregistrement de déposant	Clé primaire de l'enregistrement des données sur le déposant. Elle doit être unique. Il ne peut y avoir qu'un seul enregistrement de déposant par courtier-fiduciaire. <i>Le Depositor_Unique_ID doit être unique dans l'ensemble des systèmes de l'institution.</i>	VARCHAR
Depositor_ID_Link	Identifiant unique attribué à un ensemble d'enregistrements de déposant correspondant à la même personne	Le champ <i>Depositor_ID_Link</i> sert à regrouper les numéros de déposant (valeurs <i>Depositor_IDs</i>) d'un déposant donné lorsque celui-ci en a plusieurs. S'il n'existe pas plusieurs codes <i>Depositor_ID</i> pour un déposant, inscrire la valeur <i>Depositor_Unique_ID</i> . Chaque déposant doit avoir sa propre valeur <i>Depositor_ID_Link</i> , mais celle-ci doit se répéter dans chaque regroupement. Un courtier-fiduciaire donné doit avoir une seule valeur <i>Depositor_ID_Link</i> unique et égale à la valeur du champ <i>Depositor_Unique_ID</i> .	VARCHAR
Subsystem_ID	Ce champ sert à identifier les fichiers produits par les sous-systèmes.	Le premier sous-système doit porter le numéro 1, le deuxième le numéro 2, et ainsi de suite, pour tous les enregistrements figurant dans la Table 0999 – Sous-système. L'emploi d'une méthode équivalente est permis. La valeur <i>Subsystem_ID</i> est nécessaire pour reconstituer les fichiers de données distincts.	INT
Depositor_Branch	Code d'identification unique de la succursale du déposant	Lorsqu'aucun autre identifiant de succursale n'existe, on peut utiliser une chaîne de caractères par défaut, comme par exemple "" ou encore « 1 ».	VARCHAR

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Depositor_ID	Code d'identification de client/déposant produit par le système de l'institution et utilisé dans le cadre des opérations courantes Ce code peut être communiqué au client/déposant.	Inscrire le code d'identification du dépositant produit par le système de l'institution et utilisé dans le cadre des opérations courantes. Il peut s'agir du numéro de fichier d'identification du client, du numéro de client, du numéro de dépositant, etc.	VARCHAR
Name_Prefix	Titre de civilité ou honorifique (M., M ^{me} , M ^e , etc.)	Taper "" si le champ n'est pas pertinent (parce qu'il ne s'agit pas d'une personne, par exemple).	VARCHAR
Name	Nom au complet du dépositant inscrit au dossier	Inscrire le nom au complet du dépositant inscrit au dossier. La valeur du champ <i>Name</i> et la valeur « Y » dans le champ <i>Payee_Flag</i> , à la Table 0500 – Table de référence dépositants/comptes, permettent de savoir à qui verser un remboursement, si jamais tous les comptes de dépôt liés à un dépositant donné doivent être fermés.	VARCHAR
First_Name	Prénom	Taper "" si le champ n'est pas pertinent (parce qu'il ne s'agit pas d'une personne, par exemple).	VARCHAR
Middle_Name	Deuxième prénom ou initiale	Taper "" si le champ n'est pas pertinent (parce qu'il ne s'agit pas d'une personne, par exemple).	VARCHAR
Last_Name	Nom de famille	Taper "" si le champ n'est pas pertinent (parce qu'il ne s'agit pas d'une personne, par exemple).	VARCHAR
Name_Suffix	Suffixe, comme « fils »	Taper "" si le champ n'est pas pertinent (parce qu'il ne s'agit pas d'une personne, par exemple).	VARCHAR
Birth_Date	Date de naissance du dépositant	Taper "" si le champ n'est pas pertinent (parce qu'il ne s'agit pas d'une personne, par exemple).	DATE
Phone_1	Numéro de téléphone principal	Inscrire le numéro de téléphone principal. Taper "" si le numéro est inconnu.	VARCHAR
Phone_2	Numéro de téléphone secondaire	Inscrire le numéro de téléphone secondaire. Taper "" si le numéro est inconnu.	VARCHAR
Email	Adresse de courriel principale	Inscrire l'adresse de courriel principale. Taper "" si elle est inconnue.	VARCHAR
Depositor_Type_Code	Code de type de dépositant	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0201 – Type de dépositant.	INT
Depositor_Agent_Flag	Ce champ servait à identifier les courtiers.	Taper "" car il n'est plus nécessaire de remplir ce champ. Facultatif : si le nom de l'agent ou du courtier en dépôt figure dans l'un des champs consacrés au nom (<i>Name</i> , <i>First_Name</i> , ou <i>Last_Name</i> , par exemple), taper « Y ». Dans le cas contraire, taper « N ».	CHAR (1)

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Language_Flag	Langue de communication préférée	Taper « F » pour le français, « E » pour l'anglais et « O » pour les autres.	CHAR (1)
Employee_Flag	Le déposant est un employé de l'institution membre.	Taper "" car il n'est plus nécessaire de remplir ce champ. Facultatif : taper « Y » si le déposant est un employé de l'institution membre. Sinon, taper « N ».	CHAR (1)
Phone_1_Type	Type de numéro de téléphone principal	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0202 –Type de téléphone.	INT
Phone_2_Type	Type de numéro de téléphone secondaire	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0202 –Type de téléphone.	INT
MI_Responsible_Party_Flag	Déposant qui est aussi un administrateur, un cadre supérieur relevant directement du président, le président ou encore un auditeur externe de l'IM, de sa société mère ou d'une de ses filiales.	Taper « Y ». Taper « N » si l'employé (déposant) ne satisfait pas à cette définition.	CHAR (1)
Non_Resident_Country_Code	Déposant traité comme non-résident aux fins de la remise de l'impôt exigible à l'ARC.	Taper le code de pays utilisé par l'Agence du revenu du Canada (ARC). Taper "" si ce champ n'est pas pertinent.	CHAR (3)

4.1.1.1 Table 0100 – Données sur le déposant – Exemple

- La valeur *Depositor_ID_Link* est répétée s'il existe plus d'un enregistrement de déposant pour un déposant donné.
- Champs utilisés pour consigner le nom d'une personne : *Name*, *First_Name*, *Middle_Name* et *Last_Name*.
- Chaque courtier-fiduciaire doit avoir un seul enregistrement de déposant.
- Inscrire toute autre personne dont l'autorisation est nécessaire au versement d'un remboursement (administrateur d'une société, par exemple).

Depositor_Unique_ID	Depositor_ID_Link	Depositor_ID	Subsystem_ID	Name	First_Name	Middle_Name	Last_Name
101	111	111	1	ADAM SMIT	ADAM		SMIT
109	111	111	2	ADAM J. SMIT	ADAM	J.	SMIT
103	103	103	1	JANE SMIT	JANE		SMIT
108	108	108	1	BOB OAK	BOB		OAK
555	555	555	1	RGB COMPANY LTD			
556	556	556	1	GARY RAY	GARY		RAY
222	222	222	1	ABC SECURITIES			
223	223	223	1	SUE KIM	SUE		KIM
224	224	224	1	AL KIN	AL		KIN
333	333	333	1	XYZ CAPITAL			
334	334	334	1	KIM WES	KIM		WES
335	335	335	1	SAL VAN	SAL		VAN
444	444	444	1	ONST LAWYER LLP			
445	445	445	1	JIM GOOD	JIM		GOOD
777	777	777	1	JOE DOE	JOE		DOE

Depositor_Unique_ID	Depositor_ID_Link	Depositor_ID	Subsystem_ID	Name	First_Name	Middle_Name	Last_Name
750	750	750	1	CHLOE HAN	CHLOE		HAN

4.1.2 Table 0110 – Pièces d’identité

- Identifier les déposants et consigner leurs numéros d’identification.
- Ce fichier ne doit contenir des enregistrements que dans la mesure où il existe un champ *Depositor_Unique_ID* correspondant dans la Table 0100 – Données sur le déposant.
- Cette table doit contenir un enregistrement pour chaque pièce d’identité ayant servi à l’ouverture du compte.
- Pour chaque enregistrement de déposant, inscrire tous les numéros d’identification (de personne ou d’entreprise) disponibles.
- Si l’institution émet des cartes bancaires, il faut indiquer les numéros de toutes les cartes valides.
- La SADC ne souhaite pas conserver les anciens numéros de carte bancaire ou les numéros non valides.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Depositor_Unique_ID	Identifiant unique attribué à l’enregistrement de déposant	Clé étrangère tirée de la Table 0100 – Données sur le déposant. S’il existe plusieurs pièces d’identité pour le même <i>Depositor_Unique_ID</i> , cette valeur peut être répétée.	VARCHAR
Personal_ID_Count	Compteur du nombre de pièces d’identité du déposant	Taper "" car il n’est plus nécessaire de remplir ce champ. Cette valeur commence à 1 pour chaque champ <i>Depositor_Unique_ID</i> et augmente de 1 à chaque nouvel enregistrement de pièce d’identité. L’emploi d’une méthode équivalente est permis.	INT
Identification_Number	Numéro figurant sur la pièce d’identité	Inscrire le numéro dans le champ <i>Identification_Number</i> .	VARCHAR
Personal_ID_Type_Code	Code de type de pièce d’identité	La Table 0211 – Type de pièce d’identité stipule les valeurs permises dans ce champ.	INT

4.1.2.1 Table 0110 – Pièces d’identité – Exemple

Les numéros d’identification correspondent respectivement à un NAS, un passeport, une carte bancaire, un permis de conduire, un certificat de naissance, une carte de crédit et un numéro d’entreprise attribué par l’ARC.

Depositor_Unique_ID	Identification_Number	Personal_ID_Type_Code
1	046454286	1
1	AB504965	2
2	4519000123456780	3
2	D61014070950228	4

Depositor_Unique_ID	Identification_Number	Personal_ID_Type_Code
3	14883092001	5
4	4000123456789010	6
5	123456789	7
...

4.1.3 Table 0120 – Données sur l'adresse

- Identifier les adresses du déposant et les consigner dans les champs qui conviennent.
- Ce fichier ne doit contenir des enregistrements que dans la mesure où il existe un champ *Depositor_Unique_ID* correspondant dans la Table 0100 – Données sur le déposant.
- Cette table doit contenir un enregistrement pour chaque adresse du déposant.
- La SADC ne souhaite pas conserver l'historique des adresses.
- Adresse au Canada ou aux États-Unis : les champs *Address_1*, *City*, *Province*, *Postal_Code* et *Country* doivent être remplis. Le code utilisé pour les provinces et les États américains doit être conforme aux directives d'adressage de Postes Canada. Exemple : Québec = « QC ».
- Remplir le champ *Address_2* s'il y a lieu seulement.
- Pour les adresses dans d'autres pays, il faut remplir les champs *Address_1* et *Country* de même que tous les autres champs connus.
- La valeur du champ *Country* doit être conforme aux directives d'adressage de Postes Canada.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Depositor_Unique_ID	Identifiant unique attribué à l'enregistrement de déposant	Clé étrangère tirée de la Table 0100 – Données sur le déposant S'il existe plusieurs enregistrements d'adresse pour le même <i>Depositor_Unique_ID</i> , cette valeur peut être répétée.	VARCHAR
Address_Count	Compteur du nombre d'adresses du déposant	Taper "" car il n'est plus nécessaire de remplir ce champ. Facultatif : Cette valeur commence à 1 pour chaque champ <i>Depositor_Unique_ID</i> et augmente de 1 à chaque nouvel enregistrement d'adresse. L'emploi d'une méthode équivalente est permis.	INT
Address_Type_Code	Code de type d'adresse	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0221 – Type d'adresse.	INT
Primary_Address_Flag	Adresse principale et unique où l'institution ferait parvenir des paiements et(ou) de la correspondance relative aux comptes si tous les comptes de dépôt rattachés à un enregistrement de déposant donné devaient être fermés.	Taper un « Y » vis-à-vis la seule adresse où il faudrait faire parvenir les paiements et(ou) la correspondance relative aux comptes si tous les comptes rattachés à l'identifiant <i>Depositor_Unique_ID</i> devaient être fermés. La valeur de ce champ doit être égale à « N » pour tous les autres enregistrements d'adresse rattachés à l'identifiant <i>Depositor_Unique_ID</i> .	CHAR (1)

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Address_Change	Date et heure de la dernière modification apportée à l'enregistrement d'adresse	Inscrire dans ce champ la date et l'heure de la dernière mise à jour de l'adresse. Inscrire une valeur par défaut, la date et l'heure de la dernière modification ou encore la valeur "".	DATE:TIME
Undeliverable_Flag	Indique si l'institution a constaté qu'il était impossible d'acheminer du courrier à cette adresse.	Si l'adresse est incorrecte ou s'il est impossible d'y acheminer du courrier, inscrire « Y ». Sinon, inscrire « N ». Si le champ n'est pas pertinent, taper "".	CHAR (1)
Address_1	Première ligne de l'adresse du déposant	Taper la première ligne de l'adresse.	VARCHAR
Address_2	Deuxième ligne de l'adresse du déposant	Taper la deuxième ligne de l'adresse, s'il y a lieu.	VARCHAR
City	Ville	À remplir si l'adresse est au Canada ou aux États-Unis.	VARCHAR
Province	Province ou État	À remplir si l'adresse est au Canada ou aux États-Unis.	VARCHAR
Postal_Code	Code postal	À remplir si l'adresse est au Canada ou aux États-Unis.	VARCHAR
Country	Pays	À remplir pour tous les pays.	VARCHAR

4.1.3.1 Table 0120 - Données sur l'adresse - Exemple

- La valeur *Depositor_Unique_ID* est répétée lorsqu'un déposant possède plus d'une adresse.
- La valeur *Address_Count* augmente chaque fois qu'on ajoute un enregistrement d'adresse pour un déposant donné.
- Si la valeur du champ *Primary_Address_Flag* est égale à « Y », il s'agit de l'adresse rattachée à l'identifiant *Depositor_Unique_ID* où les remboursements seraient acheminés en cas de fermeture de tous les comptes rattachés à l'enregistrement de déposant.
- Adresses au Canada et aux États-Unis : les champs *City*, *Province*, *Postal_Code* et *Country* doivent être remplis correctement.
- Adresses au Canada et aux États-Unis : la valeur du champ *Province* doit être conforme aux directives d'adressage de Postes Canada.
- Le champ *Country* doit être remplie conformément aux directives d'adressage de Postes Canada.

Depositor_Unique_ID	Primary_Address_Flag	Address_1	Address_2	City	Province	Postal_Code	Country
109	Y	1 BLOOR ST		TORONTO	ON	M4W 1A9	CANADA
101	Y	1 BLOOR ST		TORONTO	ON	M4W 1A9	CANADA
101	N	9 LOA		TENO	MAULE	1000000	CHILE
101	N	4 ARICA		ARICA	ARICA	1000001	CHILE
103	Y	1 BLOOR ST		TORONTO	ON	M4W 1A9	CANADA
108	Y	1 KING ST		TORONTO	ON	M5H 1A1	CANADA
555	Y	1 WALL ST		NEW YORK	NY	12345	USA
556	Y	1 WALL ST		NEW YORK	NY	12345	USA

Depositor_Unique_ID	Primary_Address_Flag	Address_1	Address_2	City	Province	Postal_Code	Country
222	Y	1 YORK ST	PO BOX 1	TORONTO	ON	M5J 2L9	CANADA
223	Y	1 YORK ST	PO BOX 1	TORONTO	ON	M5J 2L9	CANADA
224	Y	1 YORK ST	PO BOX 1	TORONTO	ON	M5J 2L9	CANADA
333	Y	1 RUE CLARK		MONTREAL	QC	H2T 2V5	CANADA
334	Y	1 RUE CLARK		MONTREAL	QC	H2T 2V5	CANADA
335	Y	1 RUE CLARK		MONTREAL	QC	H2T 2V5	CANADA
444	Y	1 CHICO RD		CHICO	CA	54321	USA
445	Y	1 CHICO RD		CHICO	CA	54321	USA
777	Y	1 POPE RD		SUMMERSIDE	PE	C1N 4C7	CANADA
750	Y	1 WILLOW ST		OAKVILLE	ON	L7N 2U7	CANADA
...

4.1.4 Table 0121 – Données sur les comptes externes

- Dans le contexte de ce fichier, « **comptes externes** » s’entend des **comptes de dépôt en dollars canadiens que le déposant détient auprès d’une autre institution financière canadienne (à l’exception de la société mère ou d’une filiale de l’IM)** et dont il a communiqué les paramètres à l’institution membre pour qu’elle puisse y virer des fonds.
- **Si l’institution membre a des filiales qui sont également membres de la SADC et si elle ne permet pas à la majorité des déposants de virer le solde de leurs dépôts dans des comptes externes, aucune des institutions du groupe n’a à fournir ce fichier.**
- Ce fichier ne doit contenir des enregistrements que dans la mesure où il existe dans la Table 0100 – Données sur le déposant un champ *Depositor_Unique_ID* correspondant.
- Consigner tous les comptes externes auxquels le déposant a accès par l’entremise de son institution membre.
- La SADC ne souhaite pas conserver de données sur les comptes externes auxquels le déposant n’a pas accès par l’entremise de son institution, soit parce que l’institution n’y a pas encore établi de lien, soit parce que le déposant ou l’institution elle-même les a supprimés.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Depositor_Unique_ID	Identifiant unique attribué à l’enregistrement de déposant	Clé étrangère tirée de la Table 0100 – Données sur le déposant. S’il existe plusieurs comptes externes pour le même <i>Depositor_Unique_ID</i> , cette valeur peut être répétée.	VARCHAR
Payee_Name	Nom(s) en dossier pour le compte externe	Inscrire le nom du ou des destinataires du remboursement à utiliser aux fins du virement de fonds dans le compte externe.	VARCHAR
Institution_Number	Numéro de l’institution où se trouve le compte externe	Taper seulement trois chiffres, y compris les zéros initiaux.	INT
Transit_Number	Numéro de domiciliation du compte externe	Taper seulement cinq chiffres, y compris les zéros initiaux.	INT

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Account_Number	Numéro attribué au compte externe	Taper le numéro, jusqu'à concurrence de douze chiffres. Si le numéro de compte est plus court, n'y ajoutez rien – ni tirets, ni espaces, ni zéros.	INT
Currency_Code	Devise du compte externe	Les valeurs acceptées dans ce champ sont indiquées dans la Table 0233 – Code de devise.	INT
Joint_Account_Flag	Indicateur de compte en copropriété	Taper « Y » si le compte externe est un compte en copropriété et « N » dans le cas contraire. Taper "" si la rubrique n'est pas pertinente, c'est-à-dire si vous ne savez pas ce qu'il en est.	CHAR (1)
Start_Date	Date à laquelle l'institution membre a permis des virements entre les comptes internes du déposant et le compte externe	Taper la date à laquelle l'institution a permis des virements entre le(s) compte(s) interne(s) du déposant et son compte externe.	DATE
Last_Funds_Transfer	Date du dernier virement de fonds complété entre le(s) compte(s) interne(s) du déposant et le compte externe	Taper la date du dernier virement de fonds complété entre le(s) compte(s) interne(s) du déposant et le compte externe. Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	DATE
Last_Outbound_Funds_Transfer	Date du dernier virement de fonds complété dans le compte externe	Taper la date du dernier virement de fonds complété du ou des comptes internes du déposant dans le compte externe. Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	DATE
Next_Outbound_Funds_Transfer	Date du prochain virement de fonds dans le compte externe	Taper la date du prochain virement de fonds du ou des comptes internes du déposant dans le compte externe. Il pourrait s'agir par exemple de la date d'échéance d'un dépôt à terme ou d'un virement de fonds programmé. Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	DATE

4.1.4.1 Table 0121 – Données sur les comptes externes – Exemple

- L'exemple ci-dessous comprend certains des champs de la Table 0121 – Données sur les comptes externes.
- Le déposant dont l'identifiant *Depositor_Unique_ID* est « 109 » avait demandé à son institution de virer le solde de son dépôt à terme, dès qu'il arriverait à échéance, dans un compte externe détenu après de l'institution financière « 010 ».
- Le déposant dont l'identifiant *Depositor_Unique_ID* est « 109 » détient deux comptes externes.
- Un compte externe donné n'est indiqué qu'une seule fois par identifiant *Depositor_Unique_ID*.
- Ne sont pas indiqués les comptes externes auxquels le déposant n'a pas accès par l'entremise de l'institution membre. Les exemples contiennent les comptes externes pour lesquels soit l'institution n'a pas encore établi de lien, soit le déposant ou l'institution elle-même les a supprimés.

Depositor_Unique_ID	Payee_Name	Institution_Number	Transit_Number	Account_Number	Currency_Code	Start_Date	Last_Funds_Transfer	Next_Outbound_Funds_Transfer
109	ADAM J. SMIT	010	06252	0012345	1	2014-02-06		2022-12-01
109	ADAM J. SMIT	006	00081	7654321	1	2014-11-18		
108	BOB OAK	002	00620	1564646	1	2013-09-20	2021-03-22	
555	RGB COMPANY LTD	001	00011	4564566	1	2012-07-12	2021-02-06	
...

4.1.5 Table 0130 – Données sur le compte de dépôt

- Consigner tous les comptes de dépôt et leur attribuer un identifiant unique.
- Cette table doit regrouper les éléments de chaque enregistrement de compte de dépôt.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Account_Unique_ID	Identifiant unique attribué à l'enregistrement de compte	Clé primaire utilisée par l'institution pour identifier le compte de dépôt. Le <i>Account_Unique_ID</i> doit être unique dans l'ensemble des systèmes de l'institution.	VARCHAR
Account_Number	<i>Numéro de compte</i> communiqué au déposant pour identifier le compte de dépôt	Taper le numéro de compte communiqué au déposant.	VARCHAR
Account_Branch	Code unique de la succursale où le compte est domicilié. (Ce code peut différer de la succursale indiquée dans le dossier du déposant.)	Lorsqu'aucun autre code d'identification de succursale n'existe, on utilise une chaîne de caractères par défaut, comme "" ou encore « 1 ».	VARCHAR
Product_Code	Code produit	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0231 – Code produit.	INT
Registered_Plan_Type_Code	Type de régime enregistré	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0232 – Type de régime enregistré.	INT
Registered_Plan_Number	Numéro du régime enregistré ou du contrat	Numéro du régime enregistré ou numéro du contrat où se trouve l'instrument financier (numéro de REER, par exemple, ou numéro de contrat REEE). Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	VARCHAR
Currency_Code	Code de devise	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0233 – Code de devise.	INT
Insurance_Determination_Category_Type_Code	Code de catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0234 – Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser.	INT

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Account_Balance	Solde du compte à l'heure-repère	Ce montant ne doit pas être diminué de toute retenue mise en place par l'institution membre à l'heure de production du fichier. Le solde peut être négatif.	Decimal (30,2)
Accessible_Balance	Solde accessible après retenue de la SADC. Solde accessible à l'heure-repère.	La valeur du solde accessible indiquée ici peut être différente de la valeur du champ <i>Accessible_Balance</i> dans la Table 0800 – Fichier des soldes après retenues.	Decimal (30,2)
Maturity_Date	Date d'échéance d'un dépôt à terme	Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	DATE
Account_Status_Code	Code d'état du compte	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0236 – Code d'état du compte.	INT
Trust_Account_Type_Code	Indique si le compte de dépôt est 1) un compte autre qu'un compte de courtier-fiduciaire ou qu'un compte de fiduciaire professionnel, 2) un compte de courtier-fiduciaire ou 3) un compte de fiduciaire professionnel.	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0237 – Type de compte en fiducie.	INT
CDIC_Hold_Status_Code	Code d'état de la retenue de la SADC	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0235 – État de la retenue de la SADC.	INT
Joint_Account_Flag	Indicateur de compte de dépôt en copropriété	Taper « Y » s'il s'agit d'un compte en copropriété (voir le point 3.2 Regroupement des comptes d'un même déposant). Sinon, taper « N ».	CHAR (1)
Clearing_Account_Code	Code de compte provisoire	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0238 – Code de compte provisoire.	INT
Account_Type_Code	Code de type de compte	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0239 – Type de compte.	INT
MI_Issued_Registered_Account_Flag	Indique si le compte de dépôt enregistré a été établi suivant le modèle de régime enregistré de l'institution membre	Taper « Y » si le compte a été établi suivant le modèle de régime enregistré de l'institution (par ex., un compte de dépôt pour lequel l'institution membre effectuerait un virement direct à une autre institution financière afin d'éviter des incidences fiscales). Taper « N » si le compte n'a pas été enregistré suivant le modèle de régime enregistré de l'institution (par ex., dans le cas d'un dépôt de courtier-fiduciaire régi par des arrangements spéciaux relatifs aux revenus : REER, FERR, CELI, REEE, REEI). Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	CHAR (1)

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
MI_Related_Deposit_Flag	Indique si l'institution membre, sa société mère ou sa filiale ferait partie des destinataires du remboursement si le compte était fermé.	Taper « Y » ou « N », selon le cas.	CHAR (1)

4.1.5.1 Table 0130 – Données sur le compte de dépôt – Exemples

Exemple : le compte en dollars canadiens (*Currency_Code* = « 1 »), dans ce cas particulier, est classé dans la catégorie « Couverture de base » (*Insurance_Determination_Category_Type_Code* = « 2 »).

Account_Unique_ID	Currency_Code	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance
4101	1	2	2000.00

Exemple : le compte en dollars canadiens (*Currency_Code* = « 1 »), dans ce cas particulier, est classé dans la catégorie CELI (*Insurance_Determination_Category_Type_Code* = « 7 »).

Account_Unique_ID	Currency_Code	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance
4109	1	7	2000.00

Exemple : le compte en dollars canadiens (*Currency_Code* = « 1 »), dans ce cas particulier, est classé dans la catégorie REER (*Insurance_Determination_Category_Type_Code* = « 5 »).

Account_Unique_ID	Currency_Code	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance
4108	1	5	2000.00

Exemple : le compte en dollars US (*Currency_Code* = « 2 »), dans ce cas particulier, est classé dans la catégorie « Couverture de base » (*Insurance_Determination_Category_Type_Code* = « 2 »).

Account_Unique_ID	Currency_Code	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance
4108	2	2	2000.00

Exemple : dépôts à terme d'une échéance supérieure à 5 ans et dont les dates d'échéance sont « 2028-01-04 » et « 2028-02-04 » respectivement.

Account_Unique_ID	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Maturity_Date
1001	2	1000.00	2028-01-04
2101	2	2000.00	2028-02-01

Exemple : des comptes d'impôts fonciers ne sont pas classés dans la catégorie « Compte d'impôts fonciers », mais plutôt, dans ce cas particulier, dans la catégorie « Compte en copropriété » (*Insurance_Determination_Category_Type_Code* = « 3 ») et suivant le type de compte « 2 », qui correspond au type MT_2 défini par l'institution membre, soit « Compte d'impôts fonciers ».

Account_Unique_ID	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Account_Type_Code
3001	3	3000.00	2

Exemple : compte de dépôt en fiducie qui n'a pas été établi par un courtier-fiduciaire ni par un fiduciaire professionnel, classé dans la catégorie 2 définie par la SADC (*Trust_Account_Type_Code* = « 2 »).

Account_Unique_ID	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Trust_Account_Type_Code
7501	4	3000.00	2

Exemple : compte de courtier-fiduciaire classé dans la catégorie 3 définie par la SADC (*Trust_Account_Type_Code* = « 3 »)

Account_Unique_ID	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Trust_Account_Type_Code
4222	4	3000.00	3

Exemple : compte de fiduciaire professionnel classé dans la catégorie 4 définie par la SADC (*Trust_Account_Type_Code* = « 4 »).

Account_Unique_ID	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Trust_Account_Type_Code
4222	4	3000.00	4

Exemple : compte REER en fiducie confié à un courtier-fiduciaire et non établi suivant le modèle de régime enregistré de l'institution. La valeur du champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* est égale à « N ».

Account_Unique_ID	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Trust_Account_Type_Code	MI_Issued_Registered_Account_Flag
4444	5	3000.00	3	N

Exemple : compte FERR en fiducie confié à un courtier-fiduciaire et non établi suivant le modèle de régime enregistré de l'institution. La valeur du champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* est égale à « N ».

Account_Unique_ID	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Trust_Account_Type_Code	MI_Issued_Registered_Account_Flag
6333	6	3000.00	3	N

Exemple : compte CELI en fiducie confié à un courtier-fiduciaire et non établi suivant le modèle de régime enregistré de l'institution. La valeur du champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* est égale à « N ».

Account_Unique_ID	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Trust_Account_Type_Code	MI_Issued_Registered_Account_Flag
7333	7	3000.00	3	N

Exemple : compte REEE en fiducie confié à un courtier-fiduciaire et non établi suivant le modèle de régime enregistré de l'institution. La valeur du champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* est égale à « N ».

Account_Unique_ID	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Trust_Account_Type_Code	MI_Issued_Registered_Account_Flag
9333	9	3000.00	3	N

Exemple : compte REEI en fiducie confié à un courtier-fiduciaire et non établi suivant le modèle de régime enregistré de l'institution. La valeur du champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* est égale à « N ».

Account_Unique_ID	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Trust_Account_Type_Code	MI_Issued_Registered_Account_Flag
10333	10	3000.00	3	N

Exemple: compte CELIAPP en fiducie confié à un courtier-fiduciaire et non établi suivant le modèle de régime enregistré de l'institution. La valeur du champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* est égale à « N ».

Account_Unique_ID	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Trust_Account_Type_Code	MI_Issued_Registered_Account_Flag
11333	11	3000.00	3	N

Exemple : compte REEE établi suivant le modèle de régime enregistré de l'institution. La valeur du champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* est égale à « Y ».

Account_Unique_ID	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Trust_Account_Type_Code	MI_Issued_Registered_Account_Flag
9750	9	3000.00	2	Y

Exemple : compte REEI établi suivant le modèle de régime enregistré de l'institution. La valeur du champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* est égale à « Y ».

Account_Unique_ID	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Trust_Account_Type_Code	MI_Issued_Registered_Account_Flag
10750	10	3000.00	2	Y

Exemple : compte CELIAPP établi suivant le modèle de régime enregistré de l'institution. La valeur du champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* est égale à « Y ».

Account_Unique_ID	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Trust_Account_Type_Code	MI_Issued_Registered_Account_Flag
11750	11	3000.00	2	Y

4.1.6 Table 0140– Données sur les retenues de l'institution membre

- Identifie les dépôts auxquels les déposants n'ont pas accès parce que l'institution membre y applique une retenue.
- Ce fichier n'a absolument rien à voir avec les retenues de la SADC.
- Ce fichier ne doit contenir des enregistrements que dans la mesure où il existe dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt un champ *Account_Unique_ID* correspondant.
- La SADC ne souhaite pas conserver l'historique des retenues auxquelles l'institution membre a mis fin.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Account_Unique_ID	Identifiant unique attribué au compte	Clé étrangère tirée de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt. S'il existe plus d'un enregistrement de retenue de l'IM pour le même identifiant <i>Account_Unique_ID</i> , cette valeur peut être répétée.	VARCHAR
MI_Deposit_Hold_Code	Code de retenue de l'institution membre	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0241 – Code de retenue de l'institution membre.	INT
MI_Deposit_Hold_Scheduled_Release_Date	Date prévue de la levée de la retenue de l'IM	Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	DATE
Currency_Code	Code de devise applicable à la retenue de l'institution membre	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0233 – Code de devise.	INT
MI_Deposit_Hold_Amount	Montant de la retenue de l'IM applicable au compte de dépôt	Taper le montant de la retenue de l'IM.	Decimal (30,2)

4.1.6.1 Table 0140 – Données sur les retenues de l’institution membre – Exemple

Exemple : un compte dont l’indicateur *Depositor_Unique_ID* est égal à « 108 » a été marqué comme un compte servant au blanchiment d’argent ou au financement d’activités terroristes, ainsi qu’à des activités frauduleuses. Le déposant dont l’identifiant unique *Depositor_Unique_ID* est « 101 » y a déposé un chèque de 100 \$ récemment et l’institution y a appliqué une retenue correspondant au plein montant du chèque.

Account_Unique_ID	MI_Deposit_Hold_Code	MI_Deposit_Hold_Scheduled_Release_Date	Currency_Code	MI_Deposit_Hold_Amount
4108	1		1	2000.00
4108	2		1	2000.00
4101	3		1	100.00
...

4.1.7 Table 0152 – Données sur le bénéficiaire – Compte autre qu’un compte de courtier-fiduciaire ou qu’un compte de fiduciaire professionnel

- Identifier et consigner tous les bénéficiaires de comptes de dépôt en fiducie qui n’ont pas été établis par un courtier-fiduciaire ni par un fiduciaire professionnel.
- Dans le cas de comptes de dépôt en fiducie avec arrangements spéciaux relatifs aux revenus (ASRR) (REEE ou REEI, par exemple), consigner les personnes [par ex. l(es) enfant(s) dans le cas d’un REEE ou d’un REEI] à qui reviennent les montants du compte de dépôt.
- Ce fichier ne doit contenir des enregistrements que dans la mesure où il existe dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt et dans la Table 000 – Table de référence dépôts/comptes un champ *Account_Unique_ID* correspondant, et où la valeur du champ *Trust_Account_Type_Code* de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt est égale à « 2 ».
- Les données relatives à un courtier-fiduciaire n’ont pas leur place dans ce fichier.
- Il n’est pas nécessaire d’inscrire dans ce fichier les données sur les comptes de fiduciaire professionnel.
- Lorsqu’un compte de dépôt en fiducie n’a pas été établi par un courtier-fiduciaire ni par un fiduciaire professionnel, l’institution membre doit inscrire les nom et adresse du bénéficiaire.
- Si l’adresse est située au Canada ou aux États-Unis :
 - Les champs *Address_1*, *City*, *Province*, *Postal Code* et *Country* doivent être remplis ;
 - Remplir le champ *Address_2* s’il y a lieu seulement ;
 - Les données sur l’adresse doivent être inscrites dans les champs prévus à cette fin ;
 - Le code utilisé pour les provinces et les États américains doit être conforme aux directives d’adressage de Postes Canada. Exemple : Québec = « QC ».
- Pour les adresses dans d’autres pays, il faut remplir les champs *Address_1* et *Country* de même que tous les autres champs connus.
- La valeur du champ *Country* doit être conforme aux directives d’adressage de Postes Canada.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Account_Unique_ID	Identifiant unique du compte	Clé étrangère tirée de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt, où la valeur du champ <i>Trust_Account_Type_Code</i> est égale à « 2 ».	VARCHAR
Account_Number	Numéro de compte communiqué au fiduciaire pour identifier le compte	Clé étrangère tirée de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt.	VARCHAR
Name	Nom au complet du bénéficiaire au dossier	Inscrire le nom au complet du bénéficiaire au dossier.	VARCHAR
First_Name	Le prénom du bénéficiaire	Taper "" si le champ n'est pas pertinent (dans le cas d'une entité, par exemple).	VARCHAR
Middle_Name	Deuxième prénom du bénéficiaire ou initiale de ce prénom	Taper "" si le champ n'est pas pertinent (dans le cas d'une entité, par exemple).	VARCHAR
Last_Name	Nom de famille du bénéficiaire	Taper "" si le champ n'est pas pertinent (dans le cas d'une entité, par exemple).	VARCHAR
Address_1	Première ligne de l'adresse du bénéficiaire	Entrer la première ligne de l'adresse.	VARCHAR
Address_2	Deuxième ligne de l'adresse du bénéficiaire	Taper "" s'il n'y a pas de deuxième ligne.	VARCHAR
City	Ville du bénéficiaire	Exigé dans une adresse au Canada ou aux États-Unis	VARCHAR
Province	Province ou État du bénéficiaire	Exigé dans une adresse au Canada ou aux États-Unis	VARCHAR
Postal_Code	Code postal du bénéficiaire	Exigé dans une adresse au Canada ou aux États-Unis	VARCHAR
Country	Pays du bénéficiaire	Exigé pour toutes les adresses	VARCHAR
SIA_Individual_Flag	Dans le cas d'un compte de dépôt en fiducie avec arrangements spéciaux relatifs aux revenus (ASRR), indique la personne à qui revient le montant du compte	<p>Pour un compte de dépôt en fiducie avec ASRR donné :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taper « Y » si le bénéficiaire est une personne à qui revient le montant du compte [par ex., l(es) enfant(s) dans le cas d'un REEE ou d'un REEI]. • Taper « N » si le bénéficiaire n'est pas une personne à qui revient le montant du compte. <p>Taper "" s'il ne s'agit pas d'un compte de dépôt en fiducie avec ASRR.</p>	CHAR (1)

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Interest_In_Deposit_Flag	Indique si l'intérêt du bénéficiaire sur le compte de dépôt correspond à un pourcentage ou à un montant	Taper « P » si l'intérêt sur le dépôt est exprimé en pourcentage. Taper « A » si l'intérêt du bénéficiaire sur le dépôt correspond à un montant. Pour un compte <i>Account_Unique_ID</i> donné, l'indicateur de l'intérêt du bénéficiaire sur le compte de dépôt est soit « P » soit « A », mais pas un mélange des deux. Pour un compte de dépôt en fiducie avec ASRR, taper "".	CHAR (1)
Interest_In_Deposit	Pourcentage ou montant de l'intérêt du bénéficiaire sur le compte de dépôt	Inscrire le pourcentage ou le montant de l'intérêt du bénéficiaire sur le compte de dépôt. Pour un compte <i>Account_Unique_ID</i> donné : <ul style="list-style-type: none"> la valeur inscrite au champ <i>Interest_In_Deposit</i> doit correspondre à un pourcentage ou à un montant, pas à un mélange des deux le total des valeurs inscrites à ce champ ne peut dépasser la valeur du champ <i>Account_Balance</i> de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt, ni la valeur du champ <i>Interest_Accrued_Amount</i> de la Table 0900 – Intérêts courus au compte Pour un compte de dépôt en fiducie avec ASRR, taper "".	Decimal (30,6)

4.1.7.1 Table 0152 – Données sur le bénéficiaire – compte autre qu'un compte de courtier-fiduciaire ou qu'un compte de fiduciaire professionnel – Exemples

Bénéficiaire unique

Le déposant agissant en qualité de fiduciaire, CHLOE HAN (voir la Table 0100 – Données sur le déposant et la Table 0500 – Table de référence déposants/comptes), place 3 000 \$ dans un compte de dépôt sans ASRR, en fiducie pour (valeur « 4 » au champ *Insurance_Determination_Category_Type_Code* de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt) SI MA (bénéficiaire unique) dont l'intérêt dans le dépôt est de 100 %.

Account_Unique_ID	Account_Number	Name	First_Name	Middle_Name	Last_Name	Address_1	Address_2	City	Province	Postal_Code	Country	SIA_Individual_Flag	Interest_In_Deposit_Flag	Interest_In_Deposit
7501	7501	SI MA	SI		MA	1 MAIN ST		OAKVILLE	ON	L7N2U7	CANADA		P	100.000000

Plusieurs personnes à qui reviennent les dépôts d'un compte avec ASRR (REEE, par exemple)

Le déposant (souscripteur/parent) CHLOE HAN souscrit un REEE (valeur « 9 » au champ

Insurance_Determination_Category_Type_Code de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt) à une institution membre (valeur « Y » au champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt) qui totalise 3 000 \$. CHLOE HAN désigne deux enfants (bénéficiaires multiples) à qui reviendront les dépôts du REEE (MEI MA et BOB MA).

Account_Unique_ID	Account_Number	Name	First_Name	Middle_Name	Last_Name	Address_1	Address_2	City	Province	Postal_Code	Country	SIA_Individual_Flag	Interest_In_Deposit_Flag	Interest_In_Deposit
9750	9750	MEI MA	MEI		MA	1 MAIN ST		OAKVILLE	ON	L7N2U7	CANADA	Y		
9750	9750	BOB MA	BOB		MA	1 MAIN ST		OAKVILLE	ON	L7N2U7	CANADA	Y		

Une seule personne à qui reviennent les dépôts d'un compte avec ASRR (REEI, par exemple)

Le déposant (titulaire/parent) CHLOE HAN souscrit un REEI (valeur « 10 » au champ

Insurance_Determination_Category_Type_Code de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt) à une institution membre (valeur « Y » au champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt) qui totalise 3 000 \$. CHLOE HAN désigne un enfant (bénéficiaire unique) à qui reviendront les dépôts du REEI (BOB MA).

Account_Unique_ID	Account_Number	Name	First_Name	Middle_Name	Last_Name	Address_1	Address_2	City	Province	Postal_Code	Country	SIA_Individual_Flag	Interest_In_Deposit_Flag	Interest_In_Deposit
10750	10750	BOB MA	BOB		MA	1 MAIN ST		OAKVILLE	ON	L7N2U7	CANADA	Y		

4.1.8 Table 0153 – Données sur le bénéficiaire – compte de courtier-fiduciaire

- Identifier et consigner tous les courtiers-fiduciaires de même que les données sur les bénéficiaires et chaque personne à qui revient le montant du compte.
- Dans le cas d'arrangements spéciaux relatifs aux revenus (ASRR), inscrire les renseignements relatifs aux bénéficiaires (par exemple le souscripteur d'un REEE ou le titulaire d'un REEI).
- Dans le cas d'ASRR, inscrire les renseignements relatifs aux personnes [par ex. le rentier d'un REER ou d'un FERR ; le titulaire d'un CELI ; l(es) enfant(s) dans le cas d'un REEE ou d'un REEI] à qui revient le montant du compte.

- Ce fichier ne doit contenir des enregistrements que dans la mesure où il existe dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt et dans la Table 0500 – Table de référence dépôts/comptes un champ *Account_Unique_ID* correspondant, et où la valeur du champ *Trust_Account_Type_Code* est égale à « 3 ».
- Les données relatives à un compte en fiducie non établi par un courtier-fiduciaire n'ont pas leur place dans ce fichier.
- L'institution membre doit inscrire l'identifiant fourni par le courtier-fiduciaire pour identifier le bénéficiaire.
- Si le dépôt est effectué par un courtier chargé de compte (CCC) pour le compte d'un courtier remisier, il faut inscrire le LEI du remisier dans le champ *IB_LEI*.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
<i>Account_Unique_ID</i>	Identifiant unique attribué au compte	Clé étrangère tirée de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt, lorsque la valeur du champ <i>Trust_Account_Type_Code</i> est égale à « 3 »	VARCHAR
<i>Account_Number</i>	Numéro communiqué au fiduciaire pour identifier le compte	Clé étrangère tirée de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt	VARCHAR
<i>Beneficiary_ID</i>	Identifiant (code alphanumérique) représentant le bénéficiaire lié au courtier-fiduciaire	Pour un courtier-fiduciaire donné, attribuer une valeur unique par bénéficiaire d'un même compte <i>Account_Unique_ID</i> . Elle peut toutefois se répéter pour des comptes (<i>Account_Unique_ID</i>) différents. L'institution membre doit inscrire la valeur <i>Beneficiary_ID</i> fournie par le courtier-fiduciaire.	VARCHAR
<i>SIA_Individual_Flag</i>	Indique si l'identifiant (code alphanumérique) du bénéficiaire d'un compte avec arrangements spéciaux relatifs aux revenus (ASRR) représente une personne à qui revient un compte de dépôt donné.	Pour un compte de dépôt avec ASRR donné, l'institution membre doit identifier les bénéficiaires et la (les) personne(s) indiqués par un courtier-fiduciaire donné. Taper « Y » si le champ <i>Beneficiary_ID</i> représente une personne à qui revient le compte de dépôt [par ex., le rentier d'un REER ou d'un FERR ; le titulaire d'un CELI ; l(es) enfant(s) dans le cas d'un REEE ou d'un REEI]. Taper « N » si le champ <i>Beneficiary_ID</i> ne représente pas une personne à qui revient le compte de dépôt (par ex., le souscripteur d'un REEE ou le titulaire d'un REEI). S'il ne s'agit pas d'un compte de dépôt avec ASRR, taper "".	CHAR (1)
<i>Interest_In_Deposit_Flag</i>	Indique si l'intérêt du bénéficiaire sur le compte de dépôt correspond à un pourcentage ou à un montant.	Taper « P » si l'intérêt sur le dépôt est exprimé en pourcentage. Taper « A » si l'intérêt du bénéficiaire sur le dépôt correspond à un montant. Pour un compte <i>Account_Unique_ID</i> donné, l'indicateur de l'intérêt du bénéficiaire sur le compte de dépôt est soit « P » soit « A », mais pas un mélange des deux. Pour un compte de dépôt en fiducie avec ASRR, taper "".	CHAR (1)

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Interest_In_Deposit	Pourcentage ou montant de l'intérêt du bénéficiaire sur le compte de dépôt	Inscrire le pourcentage ou le montant de l'intérêt du bénéficiaire sur le compte de dépôt. Pour un compte <i>Account_Unique_ID</i> donné : <ul style="list-style-type: none"> la valeur inscrite au champ <i>Interest_In_Deposit</i> doit correspondre à un pourcentage ou à un montant, pas à un mélange des deux le total des valeurs inscrites à ce champ ne peut dépasser la valeur du champ <i>Account_Balance</i> de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt, ni la valeur du champ <i>Interest_Accrued_Amount</i> de la Table 0900 – Intérêts courus au compte Pour un compte de dépôt en fiducie avec ASRR, taper "" .	Decimal (30,6)
IB_LEI	Identifiant d'entité juridique du courtier remisier qui a conclu une entente avec le CCC	Inscrire les 20 caractères du LEI du remisier si le dépôt relève d'une entente entre un remisier et un CCC. Sinon, taper "" .	VARCHAR

4.1.8.1 Table 0153 – Données sur le bénéficiaire – compte de courtier- fiduciaire – Exemples

Bénéficiaire unique représenté par un code alphanumérique unique

Un client (représenté par le code alphanumérique unique TR04) ouvre un compte qui totalise 3 000 \$ auprès du courtier-fiduciaire ABC SECURITIES (Table 0100 – Données sur le déposant et Table 0500 – Table de référence déposants/comptes). ABC SECURITIES place les 3 000 \$ dans un compte de dépôt donné (valeur « 4 » au champ *Insurance_Determination_Category_Type_Code* de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt) à une institution membre.

Account_Unique_ID	Account_Number	Beneficiary_ID	SIA_Individual_Flag	Interest_In_Deposit_Flag	Interest_In_Deposit
4224	4224	TR04		P	100.000000

Bénéficiaires multiples, chacun représenté par un code alphanumérique unique

Des clients (représentés respectivement par les codes alphanumériques uniques TR01 et TR02) ouvrent un compte (à plusieurs bénéficiaires) qui totalise 3 000 \$ auprès du courtier-fiduciaire ABC SECURITIES. L'intérêt du client TR01 dans le dépôt est de 33,3333 %. Celui du client TR02 de 66,6667 %. ABC SECURITIES place les 3 000 \$ dans un compte de dépôt donné (valeur « 4 » au champ *Insurance_Determination_Category_Type_Code* de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt) à une institution membre.

Account_Unique_ID	Account_Number	Beneficiary_ID	SIA_Individual_Flag	Interest_In_Deposit_Flag	Interest_In_Deposit
4222	4222	TR01		P	33.333333
4222	4222	TR02		P	66.666667

Une personne à qui reviennent les dépôts d'un compte avec ASRR (REER, par exemple) Personne représentée par un code alphanumérique unique

Un client (RSY1) ouvre un REER qui totalise 3 000 \$ auprès du courtier-fiduciaire XYZ CAPITAL. XYZ CAPITAL place les 3 000 \$ dans un compte de dépôt donné (valeur « 5 » au champ *Insurance_Determination_Category_Type_Code* et valeur « N » au champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt) à une institution membre. C'est au client RSY1 (le rentier du REER) que revient le montant du compte de dépôt.

Account_Unique_ID	Account_Number	Beneficiary_ID	SIA_Individual_Flag	Interest_In_Deposit_Flag	Interest_In_Deposit
4333	4333	RSY1	Y		

Une personne à qui reviennent les dépôts d'un compte avec ASRR (FERR, par exemple) Personne représentée par un code alphanumérique unique

Un client (RFY1) ouvre un FERR qui totalise 3 000 \$ auprès du courtier-fiduciaire XYZ CAPITAL. XYZ CAPITAL place les 3 000 \$ dans un compte de dépôt donné (valeur « 6 » au champ *Insurance_Determination_Category_Type_Code* et valeur « N » au champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt) à une institution membre. C'est au client RFY1 (le rentier du FERR) que revient le montant du compte de dépôt.

Account_Unique_ID	Account_Number	Beneficiary_ID	SIA_Individual_Flag	Interest_In_Deposit_Flag	Interest_In_Deposit
6333	6333	RFY1	Y		

Une personne à qui reviennent les dépôts d'un compte avec ASRR (CELI, par exemple) Personne représentée par un code alphanumérique unique

Un client (TFY1) ouvre un CELI qui totalise 3 000 \$ auprès du courtier-fiduciaire XYZ CAPITAL. XYZ CAPITAL place les 3 000 \$ dans un compte de dépôt donné (valeur « 7 » au champ *Insurance_Determination_Category_Type_Code* et valeur « N » au champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt) à une institution membre. C'est au client TFY1 (le titulaire du CELI) que revient le montant du compte de dépôt.

Account_Unique_ID	Account_Number	Beneficiary_ID	SIA_Individual_Flag	Interest_In_Deposit_Flag	Interest_In_Deposit
7333	7333	TFY1	Y		

Plusieurs personnes à qui reviennent les dépôts d'un compte avec ASRR (REEE, par exemple)

Le bénéficiaire et les personnes à qui revient le montant du compte sont chacun représentés par un code alphanumérique unique

Le client [le souscripteur/le parent – représenté par un code alphanumérique unique REN1 et la valeur « N » au champ *SIA_Individual_Flag*] ouvre un REEE (c'est-à-dire un compte avec ASRR) qui totalise 3 000 \$ auprès du courtier-fiduciaire XYZ CAPITAL. Le souscripteur ajoute deux enfants (représentés respectivement par les codes alphanumériques uniques REY1 et REY2, et par les valeurs « Y » au champ *SIA_Individual_Flag*) à qui reviendront les dépôts du REEE. XYZ CAPITAL place les 3 000 \$ dans un compte de dépôt donné (valeur « 9 » au champ *Insurance_Determination_Category_Type_Code* et valeur « N » au champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt) à une institution membre.

Account_Unique_ID	Account_Number	Beneficiary_ID	SIA_Individual_Flag	Interest_In_Deposit_Flag	Interest_In_Deposit
9333	9333	REN1	N		
9333	9333	REY1	Y		
9333	9333	REY2	Y		

Une personne à qui reviennent les dépôts d'un compte avec ASRR (REEI, par exemple)

Le bénéficiaire et la personne à qui revient le montant du compte sont chacun représentés par un code alphanumérique

Le client [le titulaire/le parent – représenté par un code alphanumérique unique RDN1 et valeur « N » au champ *SIA_Individual_Flag*] ouvre un REEI (c'est-à-dire un compte avec ASRR) qui totalise 3 000 \$ auprès du courtier-fiduciaire XYZ CAPITAL. Le souscripteur ajoute un enfant (représenté par le code alphanumérique unique RDY1, et par la valeur « Y » au champ *SIA_Individual_Flag*) à qui reviendront les dépôts du REEI. XYZ CAPITAL place les 3 000 \$ dans un compte de dépôt donné (valeur « 10 » au champ *Insurance_Determination_Category_Type_Code* et valeur « N » au champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt) à une IM.

Account_Unique_ID	Account_Number	Beneficiary_ID	SIA_Individual_Flag	Interest_In_Deposit_Flag	Interest_In_Deposit
10333	10333	RDN1	N		
10333	10333	RDY1	Y		

Une personne à qui reviennent les dépôts d'un compte avec ASRR (CELIAPP, par exemple)

Personne représentée par un code alphanumérique unique

Le client (FHY1) ouvre un CELIAPP qui totalise 3 000 \$ auprès du courtier-fiduciaire XYZ CAPITAL. XYZ CAPITAL place les 3 000 \$ dans un compte de dépôt donné (valeur « 11 » au champ *Insurance_Determination_Category_Type_Code* et valeur « N » au champ *MI_Issued_Registered_Account_Flag* de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt) à une institution membre. C'est au client FHY1 (le titulaire du CELIAPP) que revient le montant du compte de dépôt.

Account_Unique_ID	Account_Number	Beneficiary_ID	SIA_Individual_Flag	Interest_In_Deposit_Flag	Interest_In_Deposit
11333	11333	FHY1	Y		

Dépôt non enregistré effectué par l'entremise d'un courtier remisier (au titre d'une entente entre le remisier et un CCC, p. ex.)

Exemple : Un client (représenté par l'ICU « FIB4 ») confie un dépôt non enregistré à son courtier remisier (représenté par le LEI), qui demande à un CCC (le déposant qui figure dans la Table 0100) de placer le dépôt auprès d'une IM au titre d'une entente entre le remisier et le CCC.

Account_Unique_ID	Account_Number	Beneficiary_ID	SIA_Individual_Flag	Interest_In_Deposit_Flag	Interest_In_Deposit	IB_LEI
5214	5214	FIB4		P	100	ABCD12345EFG67891234

Dépôt dans un CELI par l'entremise d'un courtier remisier (au titre d'une entente entre le remisier et un CCC, p. ex.)

Un client (représenté par l'ICU « FIB5 ») confie un dépôt enregistré (CELI, p. ex.) à son courtier remisier (représenté par le LEI), qui demande à un CCC (le déposant qui figure dans la Table 0100) de placer le dépôt auprès d'une IM au titre d'une entente entre le remisier et le CCC.

Account_Unique_ID	Account_Number	Beneficiary_ID	SIA_Individual_Flag	Interest_In_Deposit_Flag	Interest_In_Deposit	IB_LEI
5368	5368	FIB5	Y			ABCD54321EFG98764321

4.1.9 Table 0160 - Protection transitoire accordée à une coopérative de crédit fédérale

- **Seule, une coopérative de crédit fédérale (CCF) qui détenait déjà des dépôts à terme doit fournir ce fichier.**
- La CCF doit identifier comme suit les comptes de dépôt à terme tirés de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt :
 - La valeur du champ *CDIC_Product_Group_Code* doit être égale à « 3 » pour ces comptes de dépôt.
 - La valeur du champ *Product_Code* pour ces comptes de dépôt doit correspondre à un champ *CDIC_Product_Group_Code* de valeur « 3 ».
 - La Table 0130 – Données sur le compte de dépôt doit indiquer une date d'échéance (*Maturity_Date*).

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Account_Unique_ID	Identifiant unique attribué au dépôt à terme	Clé primaire utilisée par l'IM pour identifier le compte de dépôt à terme. Clé étrangère tirée de la Table 0130 – <u>Données sur le compte de dépôt</u> .	VARCHAR
Account_Open_Date	Date d'établissement du compte par la CCF	Taper la valeur dans le champ <i>Account_Open_Date</i> .	DATE
Insurance_Determination_Category_Type_Code	Catégorie d'assurance suivant laquelle le dépôt était protégé par le régime provincial avant la prorogation	Utiliser une valeur différente de celles qui sont permises dans la Table 0234 – Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser, en commençant par « 101 ».	INT
Continuation_Balance	Solde du compte établi au moment du passage au régime fédéral (solde de fin de journée, la veille de la date de prorogation)	Inscrire le solde du compte de dépôt à terme au moment du passage au régime fédéral.	Decimal (30,2)

4.1.10 Table 0201 – Type de déposant

- La table de codes « Type de déposant » sert à exprimer les divers types de déposants reconnus par les systèmes abritant vos registres dépôts.
- Un type de déposant donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Depositor_Type_Code	Code unique (nombre entier) attribué à un type de déposant	Ce numéro de référence sera la clé primaire qui servira à lier le code de type de déposant à la Table 0100 – Données sur le déposant. Ces codes peuvent commencer par n'importe quel nombre entier et il n'est pas nécessaire qu'ils soient consécutifs, pourvu que chacun soit unique.	INT
MI_Depositor_Type	Inscrire dans ce champ le code utilisé par l'IM pour le type de déposant en question.	Remplir ce champ.	VARCHAR
Description	Description du type de déposant	Taper une description.	VARCHAR

4.1.10.1 Table 0201 – Type de déposant – Exemple

- Voici un exemple de données qu'on retrouvera dans la table de codes.
- Les institutions membres doivent remplacer les codes donnés en exemple par ceux utilisés dans leurs propres systèmes.

Depositor_Type_Code	MI_Depositor_Type	Description
1	C-46	Société par actions
2	C-57	Particulier (consommateur)
3	C-68	Propriétaire unique
4	C-71	OSBL (œuvre de bienfaisance)
5	C-81	Association
9	C-82	Partenariat
10	C-90	Société de personnes
11	C-88	Société à responsabilité limitée (srl)
12	C-89	Coopérative
13	C-83	Petite entreprise
14	C-88	Syndicat de travailleurs
15	C-84	Gouvernement municipal
16	C-85	Gouvernement provincial
17	C-86	Gouvernement fédéral
18	C-87	Gouvernement étranger
...

4.1.11 Table 0202 – Type de téléphone

- Cette table de codes **définis par la SADC** sert à exprimer divers **types de téléphone** reconnus.
- Un type de téléphone donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.
- On peut attribuer un ou plusieurs types de téléphone à chaque déposant dans la Table 0100 – Données sur le déposant.

- Les institutions membres doivent remplir les rangées telles quelles et établir au besoin des correspondances entre les types définis par la SADC et leurs propres définitions. Par exemple, une adéquation entre « Cellulaire » et « Mobile » ou entre « Fax » et « Télécopieur ».
- Si l'institution utilise un type de téléphone qui ne correspond à aucun des types définis par la SADC, elle doit créer une rangée de plus dans la table.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Phone_Type_Code	Code unique (nombre entier) attribué à un type de téléphone en particulier	Ce numéro de référence sera la clé primaire qui servira à lier le code de type de téléphone à la Table 0100 – Données sur le déposant .	INT
Description	Description du type de téléphone	Taper une description.	VARCHAR

- **Les institutions membres doivent utiliser les valeurs prédéfinies suivantes :**

Phone_Type_Code	Description
1	Numéro inconnu
2	Mobile
3	Domicile (personnel)
4	Travail (affaires)
5	Télécopieur

4.1.12 Table 0211 – Type de pièce d'identité

- La table de codes « Type de pièce d'identité » sert à exprimer les divers types de pièces d'identité reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts.
- Un type de pièce d'identité donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.
- On peut associer un ou plusieurs types de pièce d'identité à un même déposant.
- L'institution membre doit fournir les numéros des cartes bancaires valides qu'elle a émises à l'intention du déposant, le cas échéant.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Personal_ID_Type_Code	Code unique (nombre entier) attribué à un type de pièce d'identité	Ces codes peuvent commencer par n'importe quel nombre entier et il n'est pas nécessaire qu'ils soient consécutifs, pourvu que chacun soit unique. Ce numéro de référence sera la clé primaire qui servira à lier le code de type de pièce d'identité à la table de données sur les pièces d'identité (voir la Table 0110 – Pièces d'identité).	INT
MI_Personal_ID_Type	Ce champ indique le code qu'attribue l'institution membre au type de pièce d'identité.	Inclure les numéros des cartes bancaires valides émises par l'institution membre.	VARCHAR
Description	Description du type de pièce d'identité	Inclure une description du type de pièce d'identité.	VARCHAR

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
CDIC_Personal_ID_Type_Code	Code (nombre entier) de pièce d'identité préétabli par la SADC	Les valeurs définies par la SADC pour ce champ sont indiquées dans la Table 0212 – Type de pièce d'identité (SADC).	INT

4.1.12.1 Table 0211 – Type de pièce d'identité – Exemple

- Voici un exemple de données susceptibles de figurer dans la table de codes (seul le type de pièce d'identité défini par la SADC ne peut être changé).

Personal_ID_Type_Code	MI_Personal_ID_Type	Description	CDIC_Personal_ID_Type_Code
1	A100	NAS	24
2	B200	Passeport	13
3	C300	Carte bancaire	25
4	D400	Permis de conduire	22
5	E500	Certificat de naissance	1
6	CC	Carte de crédit	8
7	CRABN	Numéro d'entreprise (ARC)	26
8	PGID	Pièce d'identité émise par le gouvernement d'une province ou d'un territoire	28
...

4.1.13 Table 0212 – Type de pièce d'identité (SADC)

- La table de codes « Type de pièce d'identité (SADC) » sert à exprimer les divers types de pièces d'identité définis par la SADC.
- L'institution membre doit fournir les numéros des cartes bancaires valides qu'elle a émises à l'intention du déposant, le cas échéant.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
CDIC_Personal_ID_Type_Code	Code unique (nombre entier) de type de pièce d'identité préétabli par la SADC	Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le code de type de pièce d'identité de la SADC à la table de codes de type de pièce d'identité (voir la Table 0211 – Type de pièces d'identité).	INT
Description	Description du type de pièce d'identité	Inclure une description du type de pièce d'identité.	VARCHAR

- L'institution membre doit utiliser les valeurs préétablies par la SADC ci-dessous.**
- Si l'institution utilise des pièces d'identité qui ne figurent pas dans cette liste, elle doit les ajouter.

CDIC_Personal_ID_Type_Code	Description
1	Certificat de naissance émis par une province ou un territoire du Canada
2	Certificat canadien d'enregistrement d'une naissance à l'étranger
3	Carte d'identité de l'immigration canadienne
4	Déclaration de naissance vivante émise par une province ou un territoire du Canada
5	Certificat de citoyenneté canadienne
6	Certificat du statut d'Indien
7	Confirmation de résidence permanente
8	Carte de crédit
9	Numéro d'employé
10	Permis en règle d'une association professionnelle
11	Carte d'identité pour les prestataires de la sécurité de vieillesse
12	Certificat d'immatriculation
13	Passeport canadien
14	Passeport étranger
15	Carte de résident permanent
16	Attestation de statut de personne protégée
17	Fiche d'établissement
18	Dossier de personne inscrite comme Indien
19	Carte d'étudiant
20	Permis de séjour temporaire
21	Carte syndicale
22	Permis de conduire en règle
23	Permis de travail
24	Numéro d'assurance sociale
25	Carte bancaire
26	Numéro d'entreprise (ARC)
27	Numéro de compte en fiducie (ARC)
28	Pièce d'identité émise par le gouvernement d'une province ou d'un territoire
29	Numéro d'identification national – Gouvernement étranger

4.1.14 Table 0221 – Type d'adresse

- La table de codes « Type d'adresse » sert à exprimer les divers types d'adresse reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts.
- Un type d'adresse donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.
- On peut associer un ou plusieurs types d'adresse à un même déposant.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Address_Type_Code	Code unique (nombre entier) attribué à un type d'adresse	Ces codes peuvent commencer par n'importe quel nombre entier et il n'est pas nécessaire qu'ils soient consécutifs, pourvu que chacun soit unique. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le code de type d'adresse à la table de données sur l'adresse (voir la Table 0120 – Données sur l'adresse).	INT
MI_Address_Type	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre au type d'adresse.	Taper le code qu'attribue l'institution membre au type d'adresse.	VARCHAR
Description	Description du type d'adresse	Taper une description.	VARCHAR

4.1.14.1 Table 0221 – Type d'adresse – Exemple

- Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes.

Address_Type_Code	MI_Address_Type	Description
1	AD-10	Adresse permanente
2	AD-30	Adresse postale
...

4.1.15 Table 0231 – Code produit

- La table de codes « Code produit » sert à exprimer les divers produits reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts.
- Un code produit donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Product_Code	Code unique (nombre entier) attribué au produit	Ces codes peuvent commencer par n'importe quel nombre entier et il n'est pas nécessaire qu'ils soient consécutifs, pourvu que chacun soit unique. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le code produit à la table de données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	INT
MI_Product_Code	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre au produit.	Taper le code produit attribué par l'institution membre.	VARCHAR
Description	Description du code produit	Taper une description.	VARCHAR

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
CDIC_Product_Group_Code	Code de groupe de produits attribué par la SADC	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0240 – Code de groupe de produits (SADC).	INT

4.1.15.1 Table 0231 – Code produit – Exemple

- Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes (*sauf* dans le cas du code de groupe de produits (*CDIC_Product_Group_Code*) attribué par la SADC).

Product_Code	MI_Product_Code	Description	CDIC_Product_Group_Code
1	XXX-1234	Compte d'épargne à taux d'intérêt élevé	1
2	XXX-1235	Compte de chèques	2
3	XXX-1236	Dépôt à court terme non remboursable, d'une durée de 30 à 364 jours	3
4	XXX-1237	CPG d'une durée de trois ans	3
5	XXX-1238	CPG d'une durée de cinq ans	3
...

4.1.16 Table 0232 – Type de régime enregistré

- La table de codes « Type de régime enregistré » sert à exprimer les divers types de régimes enregistrés reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts.
- Un type de régime enregistré donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Registered_Plan_Type_Code	Code unique (nombre entier) attribué au type de régime enregistré	Ces codes peuvent commencer par n'importe quel nombre entier et il n'est pas nécessaire qu'ils soient consécutifs, pourvu que chacun soit unique. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le type de régime enregistré à la table de données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	INT
MI_Registered_Plan_Type	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre au type de régime enregistré.	Taper le code attribué au régime enregistré par l'institution membre.	VARCHAR
Description	Description du type de régime enregistré	Taper une description.	VARCHAR

4.1.16.1 Table 0232 – Type de régime enregistré – Exemple

- Le code numéro 1 doit obligatoirement être attribué au type de régime enregistré « Non enregistré ».
- De cette façon, les produits non enregistrés bénéficient d'un code valable dans le champ Type de régime enregistré de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt.
- Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes.

Registered_Plan_Type_Code	MI_Registered_Plan_Type	Description
1	XXXXX	Non enregistré
2	CD200	FERR
3	EF300	FRVR
4	GH400	REER
5	LIRA	CRI
6	TFSA	CELI
7	SRRSP	REER de conjoint
8	LIF	FRV
9	LRIF	FRRI
10	RESP	REEE
11	RDSP	REEI
12	FHSA	CELIAPP
...

4.1.17 Table 0233 – Code de devise

- La table de codes « Code de devise » sert à exprimer les diverses devises reconnues par les systèmes abritant vos registres de dépôts.
- Un code de devise donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Currency_Code	Code unique (nombre entier) attribué à une devise	Ces codes peuvent commencer par n'importe quel nombre entier et il n'est pas nécessaire qu'ils soient consécutifs, pourvu que chacun soit unique. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le code de devise à la table de données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	INT
MI_Currency_Code	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre à la devise.	Taper le code attribué par l'institution membre à la devise.	VARCHAR
ISO_Currency_Code	Code alphabétique de l'ISO	Taper le code alphabétique que l'ISO attribue à la devise.	CHAR (3)
Description	Description du code de devise	Taper une description.	VARCHAR

4.1.17.1 Table 0233 – Code de devise – Exemple

- Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes.

Currency_Code	MI_Currency_Code	ISO_Currency_Code	Description
1	CAD	CAD	Dollar canadien
2	CND	CAD	Dollar canadien
3	USD	USD	Dollar américain
4	GBP	GBP	Livre sterling
5	AUD	AUD	Dollar australien
6	HKD	HKD	Dollar de Hong Kong
7	RMB	CNY	Yuan/Renminbi
8	CHF	CHF	Franc suisse
...

4.1.18 Table 0234 – Catégorie d’assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser

La table de codes « Catégorie d’assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser » sert à exprimer les catégories d’assurance-dépôts définies par la SADC.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Insurance_Determination_Category_Type_Code	Code unique (nombre entier) attribué à la catégorie d’assurance	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier la catégorie d’assurance-dépôts à la table de données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	INT
Description	Description de la catégorie d’assurance	Taper la description suivant la table ci-dessous.	VARCHAR

L’institution membre doit respecter les valeurs préétablies ci-dessous.

Insurance_Determination_Category_Type_Code	Description
1	Non assurable
2	Couverture de base
3	Compte en copropriété
4	Compte en fiducie
5	Régime enregistré d’épargne-retraite
6	Fonds enregistré de revenu de retraite
7	Compte d’épargne libre d’impôt
9	REEE
10	REEI
11	CELIAPP

Coopératives de crédit fédérales (CCF) ayant encore droit à une protection transitoire :

Les CCF doivent attribuer un nouveau code *Insurance_Determination_Category_Type_Code*, en commençant par « 101 », pour indiquer la catégorie dont relevait le dépôt en vertu du régime provincial d'assurance-dépôts avant la date de prorogation. (Voir la Table 0160 – Protection transitoire accordée à une coopérative de crédit fédérale.)

Dans le cadre des Exigences en matière de données,

- a) la catégorie « Compte en copropriété » désigne un dépôt détenu par un déposant conjointement avec d'autres déposants ;
- b) la catégorie « Compte en fiducie » désigne un compte de dépôt établi par un déposant agissant à titre de fiduciaire à l'intention d'un seul bénéficiaire ou de plusieurs ;
- c) la catégorie « Régime enregistré d'épargne-retraite » désigne les dépôts détenus dans un régime enregistré d'épargne-retraite ;
- d) la catégorie « Fonds enregistré de revenu de retraite » désigne les dépôts détenus dans un fonds enregistré de revenu de retraite ;
- e) la catégorie « Compte d'épargne libre d'impôt » désigne les dépôts détenus dans un compte d'épargne libre d'impôt ;
- f) la catégorie « REEE » désigne un régime enregistré d'épargne-études ;
- g) la catégorie « REEI » désigne un régime enregistré d'épargne-invalidité ;
- h) la catégorie « CELIAPP » désigne un compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété
- i) la catégorie « Couverture de base » englobe tous les autres dépôts assurables en vertu de la Loi sur la SADC ;
- j) la catégorie « Non assurable » englobe tous les autres dépôts non inclus ci-dessus.

4.1.19 Table 0235 – État de la retenue de la SADC

La table de codes « État de la retenue de la SADC » sert à exprimer l'état de la retenue de la SADC selon la définition de cette dernière.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
CDIC_Hold_Status_Code	Nombre entier attribué au code d'état de la retenue de la SADC	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier l'état de la retenue de la SADC (valeur <i>CDIC_Hold_Status_Code</i>) à la table des données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt et la Table 0800 – Fichier des soldes après retenues).	INT
CDIC_Hold_Status	Ce champ indique l'état de la retenue de la SADC.	Taper l'une des valeurs préétablies de la table ci-dessous.	VARCHAR

L'institution membre doit respecter les valeurs suivantes préétablies par la SADC :

CDIC_Hold_Status_Code	CDIC_Hold_Status
1	Aucune retenue de la SADC
2	Retenue intégrale de la SADC
3	Retenue partielle de la SADC

4.1.20 Table 0236 – Code d'état du compte

- La table de codes « Code d'état du compte » sert à exprimer les divers états reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts.
- Un code d'état du compte donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Account_Status_Code	Code unique (nombre entier) attribué à l'état du compte	Ces codes peuvent commencer par n'importe quel nombre entier et il n'est pas nécessaire qu'ils soient consécutifs, pourvu que chacun soit unique. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le code d'état du compte à la table de données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	INT
MI_Account_Status_Code	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre à l'état du compte.	Taper le code attribué par l'institution membre à l'état du compte.	VARCHAR
Description	Description du code d'état du compte	Taper une description.	VARCHAR

4.1.20.1 Table 0236 – Code d'état du compte – Exemple

- Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes.

Account_Status_Code	MI_Account_Status_Code	Description
1	Ouvert	Compte de dépôt ouvert
2	Inactif	Compte de dépôt inactif
...

4.1.21 Table 0237 – Type de compte en fiducie

- La table de codes « Type de compte en fiducie » regroupe des codes préétablis par la SADC qui servent à distinguer entre les comptes qui ne sont pas des comptes en fiducie, les comptes en fiducie qui ne sont ni des comptes de courtier-fiduciaire ni des comptes de fiduciaire professionnel, les comptes de courtier-fiduciaire et les comptes de fiduciaire professionnel.
- Un type de compte en fiducie donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Trust_Account_Type_Code	Valeur préétablie par la SADC et servant à distinguer entre les comptes qui ne sont pas des comptes en fiducie, les comptes en fiducie qui ne sont ni des comptes de courtier-fiduciaire ni des comptes de fiduciaire professionnel, les comptes de courtier-fiduciaire et les comptes de fiduciaire professionnel.	Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le type de compte en fiducie à la table de données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	INT
Description	Description du type de compte en fiducie	Taper une description suivant la table ci-dessous.	VARCHAR

- Il faut attribuer le type 1 aux « comptes autres qu'en fiducie ». Ainsi, les comptes autres qu'en fiducie bénéficient d'un code valable dans le champ *Trust_Account_Type_Code* de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt.
- **Les institutions membres doivent se servir des valeurs suivantes préétablies par la SADC :**

Trust_Account_Type_Code	Description
1	Compte autre qu'en fiducie
2	Compte autre qu'un compte de courtier-fiduciaire ou qu'un compte de fiduciaire professionnel
3	Compte de courtier-fiduciaire
4	Compte de fiduciaire professionnel

4.1.22 Table 0238 – Code de compte provisoire

- La table « Code de compte provisoire » sert à exprimer les divers types de comptes provisoires reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts.
- Un code de compte provisoire donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.
- Identifier dans cette table les comptes (comme les comptes provisoires ou de règlement) auxquels une demande de retenues ne devrait pas s'appliquer.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Clearing_Account_Code	Code unique (nombre entier) attribué au compte provisoire	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le code de compte provisoire à la table de données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	INT
MI_Clearing_Account	Indicateur de compte provisoire utilisé par l'institution membre	Inscrire la lettre « I » dans le cas d'un compte interne ou « E » si le compte est mis à la disposition d'un sous-adhérent ou exploité pour le compte d'une autre institution. Dans les autres cas, inscrire la lettre « N ».	CHAR (1)

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Description	Nom de l'institution pour laquelle l'institution membre gère le compte provisoire	Taper une description.	VARCHAR

4.1.22.1 Table 0238 – Code de compte provisoire – Exemple

- Il faut attribuer le code de compte provisoire 1 aux comptes qui ne sont pas des comptes provisoires, comme il est indiqué ci-dessous.
- Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes.

Clearing_Account_Code	MI_Clearing_Account	Description
1	N	Ceci n'est pas un compte provisoire
2	I	ABC
3	E	XYZ
...

4.1.23 Table 0239 – Type de compte

- La table de codes « Type de compte » sert à exprimer les divers types de comptes reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts.
- Un type de compte donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.
- L'institution membre doit identifier les comptes d'attente, les comptes d'impôts fonciers et les comptes provisoires.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Account_Type_Code	Code unique (nombre entier) attribué au type de compte	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le type de compte à la table de données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	INT
MI_Account_Type	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre au type de compte.	Taper le code attribué par l'institution.	VARCHAR
Description	Description du type de compte	Taper une description suivant la table ci-dessous.	VARCHAR

4.1.23.1 Table 0239 – Type de compte – Exemple

- Les trois premiers rangs doivent être identiques à l'exemple ci-dessous.
- Pour tout compte d'attente supplémentaire, inscrire la valeur SA_n (où n est un nombre entier) dans le champ *MI_Account_Type*.
- Les institutions membres doivent remplacer tous les codes sous *MI_Account_Type* par les codes utilisés dans leurs propres systèmes.
- Si elles utilisent d'autres types de comptes non répertoriés par la SADC, elles doivent aussi les inclure.

Account_Type_Code	MI_Account_Type	Description
1	SA_1	Compte d'attente
2	MT_2	Compte d'impôts fonciers
3	CA_3	Compte provisoire (SACR)
4	SA_n	Compte d'attente 2
...

4.1.24 Table 0240 – Code de groupe de produits (SADC)

La table « Code de groupe de produits (SADC) » sert à exprimer les divers groupes de produits définis par la SADC.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
CDIC_Product_Group_Code	Code unique (nombre entier) attribué au groupe de produits par la SADC	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le groupe de produits définis par la SADC à la table Code produit (voir la Table 0231 – Code produit).	INT
CDIC_Product_Group	Ce champ comprend les groupes de produits définis par la SADC.	Remplir ce champ.	VARCHAR
Description	Description du groupe de produits défini par la SADC	Taper une description suivant la table ci-dessous.	VARCHAR

- Les institutions membres doivent utiliser les valeurs suivantes préétablies par la SADC :

CDIC_Product_Group_Code	CDIC_Product_Group	Description
1	Épargne	Produits liés aux comptes d'épargne
2	Chèques	Produits liés aux comptes de chèques
3	À terme	Produits liés aux comptes à terme
4	Autre	Produits liés à d'autres types de comptes

4.1.25 Table 0241 – Code de retenue de l’institution membre

- La table « Code de retenue de l’institution membre » sert à exprimer les divers types de retenues que l’institution membre peut appliquer.
- Un type de retenue donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
MI_Deposit_Hold_Code	Code unique (nombre entier) attribué au code de retenue	Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le type de retenue de l’institution membre à la Table 0140 – Données sur les retenues de l’institution membre. La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1.	INT
MI_Deposit_Hold_Type	Type de retenue de l’institution membre	Remplir ce champ.	VARCHAR
Description	Description du type de retenue de l’institution membre	Taper une description.	VARCHAR

4.1.25.1 Table 0241 – Code de retenue de l’institution membre – Exemple

- Les institutions membres doivent remplacer les codes donnés en exemple par ceux utilisés dans leurs propres systèmes.

MI_Deposit_Hold_Code	MI_Deposit_Hold_Type	Description
1	LBAFAT	Lutte contre le blanchiment d’argent et le financement d’activités terroristes
2	Fraude	Fraude
3	Chèque	Dépôt par chèque
4	Chèque en devise	Dépôt par chèque en devise
...

4.1.26 Table 0242 – Taux de change publiés par l’institution membre

- Les institutions membres qui détiennent des dépôts dans des devises pour lesquelles la Banque du Canada ne publie pas de taux de change quotidiennement doivent produire ce fichier.
- Il faut fournir le dernier taux de conversion de la devise en dollar canadien qui a été publié par l’institution avant la date-repère.
- Le fichier ne doit contenir des enregistrements que dans la mesure où il existe dans la Table 0233 – Code de devise un champ *ISO_Currency_Code* correspondant.
- Il ne doit y avoir dans ce fichier qu’un seul enregistrement par devise.
- **La même valeur de *ISO_Currency_Code* doit avoir le même taux de conversion dans chaque copie de la table.**

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
ISO_Currency_Code	Code unique attribué par l’ISO à la devise	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0233 – Code de devise.	CHAR (3)
Foreign_Currency_CAD_FX	Dernier taux de conversion de la devise en dollar canadien publié par l’institution membre avant la date-repère	Taper le dernier taux de conversion de la devise en dollar canadien publié par l’institution membre avant la date-repère.	Decimal (30,6)

4.1.26.1 Table 0242 – Taux de change publiés par l’institution membre – Exemple

Exemple : Voici des exemples de devises pour lesquelles la Banque du Canada ne publie pas de taux de change quotidiennement.

ISO_Currency_Code	Foreign_Currency_CAD_FX
AED	0.358839
TOP	0.577926

4.1.27 Table 0400 – Données sur les opérations

L’institution membre doit fournir les données suivantes sur les opérations :

- opérations qui ont été saisies mais non imputées au grand livre général à la fin du traitement de fin de journée ;
- opérations devant être traitées le jour même (traitements administratifs) ;
- opérations visant des comptes d’attente (traites bancaires et chèques certifiés, par exemple).

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Account_Unique_ID	Identifiant unique du compte	Clé primaire utilisée par l’institution membre pour identifier le compte de dépôt	VARCHAR

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Transaction_Number	Numéro séquentiel généré par le système interne	Remplir ce champ.	VARCHAR
Transaction_Item_Number	Numéro séquentiel généré par le système interne Permet d'attribuer un numéro unique à un enregistrement contenant un débit ou un crédit dans les données sur les opérations, lorsqu'on le combine avec le champ <i>Transaction_Number</i> .	Remplir ce champ.	VARCHAR
Created_Date	Date et heure du début de l'opération	Remplir ce champ.	DATE:TIME
Posted_Date	Date et heure d'imputation de l'opération	Remplir ce champ.	DATE:TIME
Transaction_Value	Montant de l'opération en dollars canadiens	Remplir ce champ.	Decimal (30,2)
Foreign_Value	Montant de l'opération en devise	Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	Decimal (30,2)
Transaction_Code	Code d'opération	La Table 0401 – Code d'opération stipule les valeurs permises dans ce champ.	INT
Currency_Code	Code de devise	La Table 0233 – Code de devise stipule les valeurs permises dans ce champ. Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	INT
Debit_Credit_Flag	Indique si l'opération constitue un débit ou un crédit.	Taper « DR » dans le cas d'un débit et « CR » dans le cas d'un crédit.	CHAR (2)

4.1.28 Table 0401 – Code d'opération

- La table « Code d'opération » sert à exprimer les divers codes d'opération reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts.
- Un code d'opération donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Transaction_Code	Code unique (numéro entier) attribué à l'opération	Ces codes peuvent commencer par n'importe quel nombre entier et il n'est pas nécessaire qu'ils soient consécutifs, pourvu que chacun soit unique. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le code d'opération à la Table 0400 – Données sur les opérations).	INT
MI_Transaction_Code	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre à l'opération.	Remplir ce champ.	VARCHAR
Description	Description du code d'opération	Taper une description.	VARCHAR

4.1.28.1 Table 0401 – Code d’opération – Exemple

- Les institutions membres doivent remplacer les codes donnés en exemple par ceux utilisés dans leurs propres systèmes.

Transaction_Code	MI_Transaction_Code	Description
1	M5	Caissier
2	M6	Chèque
3	M8	Paiement préautorisé
4	MN1	Traite bancaire
5	MN2	Mandat
6	MN5	Virement électronique
7	PQ5	Chèque de voyage
...

4.1.29 Table 0500 – Table de référence déposants/comptes

- Identifier les liens entre les enregistrements des déposants et leurs comptes de dépôt.
- Cette table ne doit contenir des enregistrements que dans la mesure où il existe un champ *Depositor_Unique_ID* correspondant dans la Table 0100 – Données sur le déposant ainsi qu’un champ *Account_Unique_ID* correspondant dans la Table 0130 – Données sur les comptes de dépôt.
- L’institution membre ne doit pas rattacher à un identifiant *Account_Unique_ID* donné plusieurs enregistrements *Depositor_Unique_ID* qui possèdent la même valeur *Depositor_ID_Link*. Autrement dit, si un déposant possède plusieurs enregistrements de déposant, un seul de ces enregistrements doit être rattaché à un compte de dépôt donné.
- Identifier les destinataires du remboursement d’un compte de dépôt donné.
- Identifier le titulaire principal et unique d’un compte de dépôt donné.
- Identifier les enregistrements de déposants qui ne seraient pas des destinataires du remboursement, mais qui peuvent ou doivent autoriser un remboursement (administrateurs d’une société, par exemple).
- Identifier les enregistrements des déposants qui sont des personnes-ressources chez les C-F/FP (cadres supérieurs du courtier-fiduciaire ou du fiduciaire professionnel, lorsque le courtier-fiduciaire ou le fiduciaire professionnel n’est pas un particulier).
- Ne pas inscrire les données sur les bénéficiaires dans cette table.
- Cette table contient les paires de paramètres (*Depositor_Unique_ID* et *Account_Unique_ID*) servant à rattacher un déposant (voir la Table 0100 – Données sur le déposant) à des comptes de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur les comptes de dépôt).

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Depositor_Unique_ID	Identifiant unique attribué à l’enregistrement de déposant	Les champs <i>Depositor_Unique_ID</i> et <i>Account_Unique_ID</i> constituent la clé primaire. Si plusieurs comptes sont rattachés à la valeur <i>Depositor_Unique_ID</i> , cette dernière doit être répétée pour chaque compte.	VARCHAR

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Account_Unique_ID	Identifiant unique désignant le compte	Les champs <i>Depositor_Unique_ID</i> et <i>Account_Unique_ID</i> constituent la clé primaire. Si plusieurs numéros d'identification de déposant (<i>Depositor_Unique_ID</i>) sont rattachés au même compte en copropriété, la valeur <i>Account_Unique_ID</i> doit être répétée pour chacun des numéros d'identification de déposant.	VARCHAR
Relationship_Type_Code	Type de lien entre l'enregistrement de déposant et le compte de dépôt	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0501 – Type de lien.	INT
Primary_Account_Holder_Flag	Identifie le titulaire principal et unique du compte à qui l'institution membre posterait les paiements ou communications sur un compte de dépôt donné, en cas de fermeture du compte.	À l'égard d'un compte <i>Account_Unique_ID</i> donné, taper « Y » pour signifier qu'il s'agit d'un enregistrement de déposant unique, et que c'est à ce dernier que seraient postés les paiements ou communications sur un compte de dépôt donné, en cas de fermeture du compte. La valeur de ce champ doit être égale à « N » pour tous les autres enregistrements de déposant liés au compte (<i>Account_Unique_ID</i>). (Par ex., dans le cas d'un compte en copropriété, taper « Y » au champ <i>Primary_Account_Holder</i> . La valeur de ce champ doit être « N » pour tous les autres enregistrements de déposant liés au compte.)	CHAR (1)
Payee_Flag	Identifie les déposants rattachés au compte de dépôt qui recevraient un remboursement en cas de fermeture du compte.	Taper « Y » seulement si la valeur <i>Depositor_Unique_ID</i> correspond au destinataire du remboursement. L'institution membre doit indiquer qui toucherait le remboursement en cas de fermeture du compte de dépôt. La valeur de ce champ doit être égale à « N » pour tous les autres numéros d'identification de déposant (<i>Depositor_Unique_ID</i>). Se reporter au point 3.2 Regroupement des comptes d'un même déposant.	CHAR (1)

4.1.29.1 Table 0500 – Table de référence déposants/comptes – Exemple

- Les déposants qui figurent dans la Table 0100 – Données sur le déposant sont rattachés à leurs comptes de dépôt dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt.
- Un déposant donné peut posséder plusieurs comptes (c'est le cas pour le déposant portant le numéro *Depositor_Unique_ID* 555, par exemple), tandis qu'un compte donné peut être rattaché à plusieurs déposants (c'est le cas du compte portant le numéro *Account_Unique_ID* 3001).

Depositor_Unique_ID	Account_Unique_ID	Relationship_Type_Code	Primary_Account_Holder_Flag	Payee_Flag
101	4101	2	Y	Y
109	4109	2	Y	Y
101	3001	2	Y	Y
103	3001	2	N	Y
108	4108	2	Y	Y
222	4222	3	Y	Y
223	4222	901	N	N
224	4222	901	N	N
222	4224	3	Y	Y
223	4224	901	N	N
224	4224	901	N	N
333	4333	3	Y	Y
334	4333	901	N	N
335	4333	901	N	N
333	6333	3	Y	Y
334	6333	901	N	N
335	6333	901	N	N
333	7333	3	Y	Y
334	7333	901	N	N
335	7333	901	N	N
333	9333	3	Y	Y
334	9333	901	N	N
335	9333	901	N	N
333	10333	3	Y	Y
334	10333	901	N	N
335	10333	901	N	N
333	11333	3	Y	Y
334	11333	901	N	N
335	11333	901	N	N
444	4444	3	Y	Y
445	4444	901	N	N
555	2001	2	Y	Y
556	2001	1	N	N
555	1001	2	Y	Y
556	1001	1	N	N
555	2101	2	Y	Y
556	2101	1	N	N
750	7501	3	Y	Y

Depositor_Unique_ID	Account_Unique_ID	Relationship_Type_Code	Primary_Account_Holder_Flag	Payee_Flag
750	9750	3	Y	Y
750	10750	3	Y	Y
750	11750	3	Y	Y
750	4501	3	Y	Y
750	4502	3	Y	Y
750	4503	3	Y	Y
777	7777	2	Y	Y
777	7778	2	Y	Y
777	8888	2	Y	Y
777	8889	2	Y	Y
777	9999	2	Y	Y
...

4.1.30 Table 0501 – Type de lien

- La table de codes « Type de lien » sert à exprimer les divers types de liens reconnus par les systèmes abritant les registres de dépôts de l'institution membre.
- Un type de lien donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.
- L'IM doit indiquer quel type de lien correspond aux personnes-ressources chez les C-F/FP. Si le courtier-fiduciaire ou le fiduciaire professionnel n'est pas un particulier, sa personne-ressource sera un cadre supérieur.
- L'institution membre doit indiquer les types de liens rattachant les personnes et(ou) entités qui ne seraient pas les destinataires du remboursement mais qui peuvent ou doivent autoriser un tel remboursement, le cas échéant.
- Si l'enregistrement du déposant combine la situation de personne-ressource et tout autre type de lien, c'est le type de lien « personne-ressource chez les C-F/FP » qui sera retenu.
- Ne pas inscrire dans cette table les liens concernant des bénéficiaires.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Relationship_Type_Code	Identifiant unique (nombre entier) attribué à un type de lien	Ces codes peuvent commencer par n'importe quel nombre entier et il n'est pas nécessaire qu'ils soient consécutifs, pourvu que chacun soit unique. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le type de lien à la Table 0500 – Table de référence déposants/comptes.	INT
MI_Relationship_Type	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre au type de lien.	Remplir ce champ.	VARCHAR
Description	Description du type de lien	La description du code 901 doit être « personne-ressource chez les C-F/FP ».	VARCHAR

4.1.30.1 Table 0501 – Type de lien – Exemple

- Si la valeur du champ *Relationship_Type_Code* est 901, la description doit être « **Personne-ressource chez les C-F/FP** », comme on peut le voir ci-dessous. (À noter que le champ *MI_Relationship_Type* est facultatif si le *Relationship_Type_Code* est 901.)
- Les institutions membres doivent remplacer les autres valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes.

Relationship_Type_Code	MI_Relationship_Type	Description
901	...	Personne-ressource chez les C-F/FP
1	SO	Signataire autorisé
2	AO	Titulaire du compte
3	R5	Fiduciaire
...

4.1.31 Table 0600 – Soldes du grand livre et du grand livre auxiliaire

- Il n'est pas nécessaire de fournir les données demandées dans cette table.
- Ce fichier a pour but de saisir les soldes du grand livre (balance de vérification) et les soldes du grand livre auxiliaire faisant état des comptes à la fin du traitement de fin de journée.
- Les données de ce fichier serviront à évaluer l'intégralité des données sur les dépôts fournies à la SADC ou mises à sa disposition.
- Il n'y a pas besoin d'inclure les intérêts courus dans cette table.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Ledger_Account	Numéro de compte dans le grand livre	Clé primaire utilisée par l'institution membre pour inscrire le numéro d'un compte du grand livre. Ce numéro doit être unique dans tous les systèmes de l'institution membre.	VARCHAR
Ledger_Description	Description du compte du grand livre	Remplir ce champ	VARCHAR
Ledger_Flag	Distingue entre le grand livre et le grand livre auxiliaire	Inscrire « GL » s'il s'agit d'un compte du grand livre ou « SL » s'il s'agit d'un compte du grand livre auxiliaire.	CHAR (2)
GL_Account	Indique le compte du grand livre dont relève le grand livre auxiliaire	S'il s'agit d'un compte du grand livre auxiliaire (Ledger_Flag = « SL »), ce champ doit préciser le compte du grand livre dont relève le grand livre auxiliaire. Dans les autres cas, taper "".	VARCHAR
Debit	Montant du débit dans la balance de vérification	Remplir ce champ	Decimal (30,2)
Credit	Montant du crédit dans la balance de vérification	Remplir ce champ	Decimal (30,2)
Account_Unique_ID	Identifiant unique désignant le compte	Voir la description dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt	VARCHAR
Account_Number	Numéro du compte	Voir la description dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt	VARCHAR

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Account_Balance	Solde du compte	Voir la description dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt	Decimal (30,2)

4.1.32 Table 0700 – Fichier des retenues

- Le fichier des retenues donne la liste des comptes et le montant des retenues qui s’y appliquent.
- Il mentionne seulement les comptes dont la retenue doit être modifiée ou auxquels une retenue doit être appliquée.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Account_Unique_ID	Identifiant unique attribué au compte	Clé primaire utilisée par l’institution membre pour identifier le compte de dépôt. Ce numéro doit être unique dans tous les systèmes de l’institution membre.	VARCHAR
Subsystem_ID	Ce numéro servira à établir un lien avec la table des sous-systèmes.	Se reporter à la Table 0999 – Sous- systèmes.	INT
Hold_Amount	Montant de la retenue à appliquer au compte	Une valeur supérieure à zéro constitue le montant de la retenue. Si la valeur est égale à « -1 », il faut supprimer la retenue de la SADC. Si la valeur est égale à « -2 », il faut appliquer une retenue intégrale de la SADC.	Decimal (30,2)

4.1.33 Table 0800 – Fichier des soldes après retenues

- Le fichier des soldes après retenues doit comprendre un enregistrement pour chaque compte figurant dans la Table 0130 – Données sur les comptes de dépôt.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Account_Unique_ID	Identifiant unique attribué au compte	Clé primaire utilisée par l’institution membre pour identifier le compte de dépôt. Ce numéro doit être unique dans tous les systèmes de l’institution membre.	VARCHAR
Subsystem_ID	Ce numéro servira à établir un lien avec la table des sous-systèmes.	Se reporter à la Table 0999 – Sous-systèmes.	INT
CDIC_Hold_Status_Code	Code d’état de la retenue de la SADC	Se reporter à la Table 0235 – État de la retenue de la SADC.	INT

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Account_Balance	Solde du compte	Solde du compte à la fin du traitement de fin de journée le jour où les données ont été extraites. Le solde peut être différent du solde à l'heure-repère, si les données sont extraites un autre jour que celui de l'heure-repère. Ce solde peut aussi être négatif.	Decimal (30,2)
Accessible_Balance	Solde accessible après retenue de la SADC	Solde accessible à la fin du traitement de fin de journée le jour où les données ont été extraites. Ce solde accessible peut être différent du solde accessible à l'heure-repère, si les données sont extraites un autre jour que celui de l'heure-repère.	Decimal (30,2)
CDIC_Hold_Amount	Montant de la retenue de la SADC appliquée au solde du compte	Remplir ce champ.	Decimal (30,2)
Currency_Code	Code de devise	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0233 – Code de devise.	INT

L'institution membre doit être en mesure d'extraire le fichier des soldes après retenues, soit séparément, soit en même temps que l'ensemble des données standardisées.

4.1.34 Table 0900 – Intérêts courus au compte

- Le but de cette table est de saisir le montant des intérêts courus ou exigibles sur chaque compte.
- Inscrire une entrée pour chaque compte de la Table 0130 – Données sur les comptes de dépôt.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Account_Unique_ID	Identifiant unique attribué au compte	Clé primaire utilisée par l'institution membre pour identifier le compte de dépôt. Ce numéro doit être unique dans tous les systèmes de l'institution membre.	VARCHAR
Subsystem_ID	Ce numéro servira à établir un lien avec la table des sous-systèmes.	Se reporter à la Table 0999 – Sous-systèmes.	INT
Last_Interest_Payment_Date	Date du dernier versement d'intérêts dans le compte	Remplir ce champ. Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	DATE
Interest_Accrued_Amount	Montant des intérêts courus entre la date du dernier versement d'intérêts et la date-repère	La devise dans laquelle les intérêts courus sont exprimés doit être celle qui figure dans le champ <i>Currency_Code</i> .	Decimal (30,4)
Currency_Code	Code de devise	Les valeurs permises dans ce champ sont indiquées dans la Table 0233 – Code de devise.	INT

4.1.35 Table 0999 – Sous-systèmes

Cette table sert à identifier les différents sous-systèmes d'où proviennent les données.

Élément de donnée	Description	Exigences	Format
Subsystem_ID	Identifiant unique (nombre entier) attribué à un sous-système	Ces codes peuvent commencer par n'importe quel nombre entier et il n'est pas nécessaire qu'ils soient consécutifs, pourvu que chacun soit unique. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à identifier les fichiers provenant des sous-systèmes.	INT
MI_Subsystem_Code	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre au sous-système.	Inscrire le code.	VARCHAR
Description	Description du sous-système	Taper une description.	VARCHAR

4.1.35.1 Table 0999 – Sous-systèmes – Exemple

- Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes.

Subsystem_ID	MI_Subsystem_Code	Description
001	GIC1	Système de CPG
002	RRSP	Système de gestion des REER
003	DS01	Principal système de dépôts
...

4.2 Extraction des fichiers

À la demande de la SADC, l'institution membre doit produire et extraire tous les fichiers dont il est question au point 4.1 (hormis l'exception mentionnée au point 3.4 ci-dessus) à la fin du traitement de fin de journée, puis transmettre ces fichiers (appelés collectivement les « données standardisées ») à la SADC ou les mettre à sa disposition.

Si les données standardisées n'incluent pas les intérêts courus et exigibles visés au point 3.4, fixer à zéro la valeur du champ *Interest_Accrued_Amount* de la Table 0900 – Intérêts courus au compte. Le fichier 0900 doit figurer dans le premier fichier de données même si l'institution membre inclura les intérêts courus à la date-repère dans le fichier de données transmis le lendemain.

Les fichiers de données doivent respecter les paramètres suivants :

- fichiers texte compatibles Windows
- format Unicode (l'institution doit utiliser le même schéma d'encodage UTF pour tous ses fichiers)
- données séparées par des barres verticales
- en-têtes de colonne partout

- extension de fichier.TXT (majuscules ou minuscules)

4.2.1 Méthodes d'extraction

L'institution doit transmettre à la SADC ou mettre à sa disposition les données standardisées selon l'une des trois méthodes d'extraction suivantes :

Méthode 1 : un fichier distinct pour chacune des tables décrites ci-dessus.

Méthode 2 : un fichier distinct pour chacune des tables décrites ci-dessus et pour chacun des sous-systèmes énumérés dans la Table 0999 – Sous-systèmes.

Méthode 3 : un fichier regroupant les tables 0100 – Données sur le déposant, 0110 – Données sur les pièces d'identité, 0120 – Données sur l'adresse, 0121 – Données sur les comptes externes, 0201 – Type de déposant, 0202 – Type de téléphone, 0211 – Type de pièce d'identité, 0212 – Type de pièce d'identité (SADC) et 0221 – Type d'adresse) et un fichier pour chacun des sous-systèmes énumérés dans la Table 0999 – Sous-systèmes.

4.2.2 Noms des fichiers de données

L'institution membre doit nommer tous ses fichiers de données en respectant les conventions suivantes :

Élément du nom de fichier	Description	Format Position du début, longueur
MI ID	Numéro d'identification de l'IM. Code de 4 caractères attribué par la SADC.	Alphanumérique 1, 4
Timestamp	Référence temporelle. Chaîne de 14 caractères indiquant la date et l'heure du début d'extraction des données	YYYYMMDDHHMMSS 5, 14
File Number	Numéro du fichier. Numéro de quatre chiffres définis dans les Exigences en matière de données	Numérique 19, 4
Extract Type	Type d'extraction : Caractère unique indiquant la méthode d'extraction utilisée « 1 » Méthode 1; « 2 » Méthode 2; « 3 » Méthode 3.	Numérique 23, 1
Specification Version	Numéro de trois chiffres indiquant la version des Exigences en matière de données. Exemple : Version 3.1 = « 310 ».	Numérique (précédé de zéros non significatifs) 24, 3

Élément du nom de fichier	Description	Format Position du début, longueur
Subsystem ID	<p>Pour les fichiers de la méthode 1 ou 3 (p. ex. : 0100 – Données sur le déposant, 0110 – Pièces d'identité, 0120 – Données sur l'adresse, 0121 – Données sur les comptes externes, 0201 – Type de déposant, 0211 – Type de pièce d'identité, 0212 – Type de pièce d'identité (SADC), 0221 – Type d'adresse, 0202 – Type de téléphone), ce code sera égal à « 000 » (trois zéros).</p> <p>Pour les fichiers relatifs aux sous-systèmes produits selon les méthodes 2 et 3, ce code sera une chaîne de trois chiffres (avec zéros non significatifs au besoin) correspondant à la valeur <i>Subsystem_ID</i> qui indique le sous-système d'où proviennent les données du fichier (voir la Table 0999 – Sous-systèmes).</p>	Numérique (précédé de zéros non significatifs) 27, 3

À titre d'exemple, voici une liste partielle (0100, 0110, 0120, 0130, 0400, 0500, 0800) de fichiers qu'une institution membre fictive portant le numéro d'identification « ZZZZ » transmettrait à la SADC à la suite d'une faillite annoncée le 15 octobre 2022, en utilisant la méthode 1 :

Nom du fichier	N° de l'IM	Référence temporelle	Numéro du fichier	Type d'extraction	Version des Exigences	N° du sous-système
ZZZZ2022101603280001001310000.txt	ZZZZ	20221016032800	0100	1	310	000
ZZZZ2022101603280001101310000.txt	ZZZZ	20221016032800	0110	1	310	000
ZZZZ2022101603280001201310000.txt	ZZZZ	20221016032800	0120	1	310	000
ZZZZ2022101603280001301310000.txt	ZZZZ	20221016032800	0130	1	310	000
ZZZZ2022101603280004001310000.txt	ZZZZ	20221016032800	0400	1	310	000
ZZZZ2022101603280005001310000.txt	ZZZZ	20221016032800	0500	1	310	000
ZZZZ2022101603280008001310000.txt	ZZZZ	20221016032800	0800	1	310	000

À titre d'exemple, voici une liste partielle (0100, 0110, 0120, 0130, 0400, 0500, 0800) de fichiers qu'une institution membre fictive portant le numéro d'identification « ZZZZ » transmettrait à la SADC à la suite d'une faillite annoncée le 15 octobre 2022, en utilisant la méthode 2 et deux sous-systèmes

Nom du fichier	N° de l'IM	Référence temporelle	Numéro du fichier	Type d'extraction	Version des Exigences	N° du sous-système
ZZZZ2022101603280001002310001.txt	ZZZZ	20221016032800	0100	2	310	001
ZZZZ2022101603280001102310001.txt	ZZZZ	20221016032800	0110	2	310	001
ZZZZ2022101603280001202310001.txt	ZZZZ	20221016032800	0120	2	310	001
ZZZZ2022101603280001302310001.txt	ZZZZ	20221016032800	0130	2	310	001
ZZZZ2022101603280004002310001.txt	ZZZZ	20221016032800	0400	2	310	001
ZZZZ2022101603280005002310001.txt	ZZZZ	20221016032800	0500	2	310	001
ZZZZ2022101603280008002310001.txt	ZZZZ	20221016032800	0800	2	310	001
ZZZZ2022101603280001002310002.txt	ZZZZ	20221016032800	0100	2	310	002
ZZZZ2022101603280001102310002.txt	ZZZZ	20221016032800	0110	2	310	002
ZZZZ2022101603280001202310002.txt	ZZZZ	20221016032800	0120	2	310	002
ZZZZ2022101603280001302310002.txt	ZZZZ	20221016032800	0130	2	310	002
ZZZZ2022101603280004002310002.txt	ZZZZ	20221016032800	0400	2	310	002
ZZZZ2022101603280005002310002.txt	ZZZZ	20221016032800	0500	2	310	002
ZZZZ2022101603280008002310002.txt	ZZZZ	20221016032800	0800	2	310	002

À titre d'exemple, voici une liste partielle (0100, 0110, 0120, 0130, 0400, 0500, 0800) de fichiers qu'une institution membre fictive portant le numéro d'identification « ZZZZ » transmettrait à la SADC à la suite d'une faillite annoncée le 15 octobre 2022, en utilisant la méthode 3 et deux sous-systèmes :

Nom du fichier	N° de l'IM	Référence temporelle	Numéro du fichier	Type d'extraction	Version des Exigences	N° du sous-système
ZZZZ2022101603280001003310000.txt	ZZZZ	20221016032800	0100	3	310	000
ZZZZ2022101603280001103310000.txt	ZZZZ	20221016032800	0110	3	310	000
ZZZZ2022101603280001203310000.txt	ZZZZ	20221016032800	0120	3	310	000
ZZZZ2022101603280001303310001.txt	ZZZZ	20221016032800	0130	3	310	001
ZZZZ2022101603280004003310001.txt	ZZZZ	20221016032800	0400	3	310	001
ZZZZ2022101603280005003310001.txt	ZZZZ	20221016032800	0500	3	310	001
ZZZZ2022101603280001303310002.txt	ZZZZ	20221016032800	0130	3	310	002
ZZZZ2022101603280004003310002.txt	ZZZZ	20221016032800	0400	3	310	002
ZZZZ2022101603280005003310002.txt	ZZZZ	20221016032800	0500	3	310	002

4.2.3 Nom du fichier des retenues

La SADC utilisera les mêmes conventions que celles ci-dessus pour nommer les fichiers des retenues qu'elle fournira aux institutions membres. Si les données ont été extraites au moyen de la méthode 2 (un jeu de fichiers pour chaque sous-système) ou 3 (un seul fichier de données sur les déposants et un jeu de fichiers de données par sous-système), la SADC transmettra un fichier des retenues pour chaque sous-système.

À titre d'exemple, voici une liste de fichiers qu'une institution membre fictive portant le numéro d'identification « ZZZZ » recevrait de la SADC à la suite d'une faillite survenue le 1er octobre 2022, si elle avait utilisé la méthode 2 et deux sous-systèmes :

Nom du fichier	N° de l'IM	Référence temporelle	Numéro du fichier	Type d'extraction	Version des Exigences	N° du sous-système
ZZZZ202210160830007002310001.txt	ZZZZ	20221016083000	0700	2	310	001
ZZZZ202210160830007002310002.txt	ZZZZ	20221016083000	0700	2	310	002

4.2.4 Traitement des relevés

La SADC produira un fichier en vue du traitement des relevés dans le but de décrire les opérations résultant d'une institution-relais.

Figure 4 : Exemple de relevé destiné aux déposants comportant des données du fichier produit par la SADC.

Banque ABC				
Compte de chèques - 222 222222			Solde en date du : 2022-11-18	
			Report : 105,563,79\$	
Date	Description	Débit	Crédit	Solde
2022-11-18	Dépôts non assurés confiés au liquidateur : 10 000 \$			
2022-11-15	Total de la distribution de la SADC (1 plus 2)			100 000,00 \$
2022-11-15	1 - CDIC Total des dépôts assurés par la SADC : 100 000 \$			
2022-11-15	2 - Total des dépôts non assurés par la SADC : 0 \$			
2022-11-15	3 - Retenue de la SADC : 10 000 \$			
2022-11-13	Fonds provisoirement accessibles (Demande de retenues de la SADC)			1 000,00 \$
2022-11-13	Montant des retenues de la SADC : 109 000 \$			
2022-11-13	Solde au moment de la faillite			110 000,00 \$
2022-11-13	7078 HOME DEPOT	19,70\$		110 000,00 \$
2022-11-10	PAYE		15 000,64\$	110 019,70 \$
2022-11-10	STATE FARM	144,73\$		95 019,06 \$
2022-11-09	PTS TO : 111 111111	10 000,00 \$		95 163,79 \$
2022-11-09	RETRAIT GAB	400,00 \$		105 163,79 \$

Dans cet exemple, l'institution a fait faillite le 13 novembre 2022. La demande de retenues de la SADC prévoit une retenue partielle de la SADC appliquée à tous les comptes de chèques, de sorte que le solde accessible après retenue de la SADC soit égal à 1 000 \$. Pour le déposant concerné, le montant de la retenue partielle de la SADC s'élève à 109 000 \$. Le processus d'accélération du calcul des dépôts assurés prend fin le 1er novembre. Pour le déposant en question, sur le solde à la date de la faillite établi par la SADC, une tranche de 100 000 \$ est assurée et c'est l'institution-relais qui devra s'en occuper. Le reste du solde (10 000 \$), non assuré, fera l'objet d'une réclamation de la part du déposant dans le dossier de liquidation de l'institution ayant fait faillite.

Élément de donnée	Description	Format
Account_Unique_ID	Clé primaire utilisée par l'institution membre pour identifier le compte de dépôt. Ce numéro doit être unique dans tous les systèmes de l'institution membre. Ce numéro sera répété à chaque ligne du relevé.	VARCHAR
Date	Date de l'élément du relevé	DATE
Description	Description de l'élément du relevé	CHAR (100)
Debit	Sommes diminuant le solde du compte	Decimal (30,2)
Credit	Sommes augmentant le solde du compte	Decimal (30,2)
Balance	Solde découlant du solde du compte à la date de la faillite	Decimal (30,2)

La SADC produira ce fichier et le transmettra à l'institution membre pour que cette dernière l'incorpore au prochain relevé des déposants ou à une autre communication leur étant destinée.

5 Exigences visant les succursales étrangères d'institutions membres de la SADC

La section 5 s'applique aux succursales étrangères, de même que tous les points suivants :1 – Introduction

- 2 – Définitions
- 3.3 – Comptes assurables par la SADC
- 3.4 – Intérêts courus ou exigibles
- 3.5.1 – Retenue intégrale de la SADC
- 3.5.3 – Solde accessible après retenue de la SADC
- 3.5.6 – Blocage réseau
- 4.1 – Types de tables de données et liens entre les tables
 - Table 0100 – Données sur le déposant
 - Table 0110 – Pièces d'identité
 - Table 0120 – Données sur l'adresse
 - Table 0130 – Données sur le compte de dépôt
 - Table 0233 – Code de devise
 - Table 0238 – Code de compte provisoire
 - Table 0239 – Type de compte
 - Table 0500 – Référence déposants/comptes
 - Table 0501 – Relationship Type
 - Table 0800 – Type de lien
 - Table 0900 – Fichier des soldes après retenues
 - Table 0999 – Sous-systèmes
- 4.2 – Extraction des fichiers
 - 4.2.2 – Noms des fichiers de données
 - 4.2.3 – Nom du fichier des retenues
 - 4.2.4 – Traitement des relevés

5.1 Remplacer 3.1 – HEF et cycles de traitement par ce qui suit

La succursale étrangère doit communiquer l'HEF à la SADC sur demande.

La succursale étrangère doit fournir les données standardisées correspondant à l'heure-repère, hormis l'exception prévue au point 4.1.33 Fichier des soldes après retenues, quel que soit le cycle de traitement durant lequel elle produit ou met à la disposition de la SADC ses données standardisées.

5.2 Remplacer 3.5 – Blocage et rétablissement de l'accès aux comptes par ce qui suit

La succursale étrangère (SE) doit être en mesure de bloquer et de rétablir, de manière automatisée, l'accès à la totalité ou à une partie du solde des comptes, suivant les exigences définies ci-dessous.

La succursale étrangère doit être en mesure d'appliquer les retenues de la SADC séparément de toute autre retenue déjà appliquée par la succursale (« retenue de la SE »). Le déposant aura accès au solde de son compte diminué de la retenue la plus importante entre celle de la SADC et celle de la SE. Ainsi, si la retenue la plus faible est supprimée, le solde disponible demeurera le même. En revanche, si la retenue la plus élevée est supprimée, le solde disponible augmentera.

Lorsqu'elle met à jour un compte frappé d'une retenue de la SADC visant la SE, la succursale étrangère doit remplacer la retenue existante par toute retenue subséquente.

La succursale étrangère doit être en mesure d'appliquer les retenues de la SADC en faisant ce qui suit:

- Application d'une retenue intégrale de la SADC (définie au point 3. .1) et d'une retenue partielle de la SADC visant la SE (définie au point 5.3) et traitement des demandes de retenues (selon la définition donnée au point 5.4) ;
- Empêcher temporairement les clients d'effectuer de nouvelles opérations (« blocage réseau » – selon les explications données au point 3.5.6).

5.3 Remplacer 3.5.2 – Retenue partielle de la SADC par ce qui suit

La succursale étrangère doit être en mesure d'appliquer une retenue partielle à la demande de la SADC. Aux fins des présentes Exigences en matière de données, une retenue partielle de la SADC visant une succursale étrangère correspond à une partie (définie dans la demande de retenues) du solde du compte à la fin du traitement de fin de journée à la succursale étrangère, plus toute autorisation de découvert. Par la suite, le traitement des opérations de crédit et de débit ne doit pas diminuer le montant de la retenue partielle de la SADC.

5.4 Remplacer 3.5.4 – Traitement des demandes de retenues par ce qui suit

La succursale étrangère doit appliquer aux comptes les retenues de la SADC à la demande, faite par écrit, de cette dernière (la « demande de retenues »). L'institution membre n'est pas tenue d'appliquer une retenue intégrale aux comptes portant la marque « Compte provisoire » dans la Table 0238 – Code de compte provisoire, à moins que la demande de retenue l'exige.

Voici à quoi pourrait ressembler une demande de retenues transmise par la SADC :

Description	MI_Clearing_Account	Retenue en pourcentage
Non provisoire	N	50 %
Provisoire interne	I	0 %
Provisoire externe	E	0 %

Dans l'exemple ci-dessus, aucun compte portant la marque de compte provisoire ne serait frappé d'une retenue, et tous les comptes non provisoires seraient frappés d'une retenue équivalant à 50 % de leur solde. Tout autre compte marqué du sceau « Compte provisoire » dans la Table 0238 – Code de compte provisoire ne serait pas frappé d'une retenue.

La SADC donnera à l'institution membre l'ordre d'appliquer les demandes de retenues (demandes de retenues à l'intention de l'IM) visées au point 3.5.4. En parallèle, la SADC demandera à l'institution membre d'appliquer les demandes de retenues visant les succursales étrangères (demandes de retenues à l'intention de la SE). Si les directives visant la SE sont reçues moins de six heures avant la prochaine heure de fin de traitement de fin de journée de la succursale étrangère, les retenues en pourcentage devront être en place au plus tard à la fin du traitement de fin de journée du cycle suivant.

5.5 Remplacer 4.2.1 – Méthodes d'extraction par ce qui suit

La succursale étrangère doit transmettre à la SADC ou mettre à sa disposition les données standardisées selon l'une des trois méthodes d'extraction suivantes :

Méthode 1

- Un fichier distinct pour chacune des tables suivantes :
 - Table 0100 – Données sur le déposant
 - Table 0110 – Pièces d'identité
 - Table 0120 – Données sur l'adresse
 - Table 0130 – Données sur le compte de dépôt
 - Table 0233 – Code de devise
 - Table 0238 – Code de compte provisoire
 - Table 0239 – Type de compte
 - Table 0500 – Référence déposants/comptes
 - Table 0501 – Type de lien
 - Table 0800 – Fichier des soldes après retenues
 - Table 0900 – Intérêts courus au compte
 - Table 0999 – Sous-systèmes

Méthode 2

- Un fichier distinct pour chacune des tables décrites ci-dessus et pour chacun des sous-systèmes énumérés dans la Table 0999 – Sous-systèmes.

Méthode 3

- Un fichier regroupant les tables 0100 – Données sur le déposant, 0110 – Pièces d'identité et 0120 – Données sur l'adresse, et un fichier pour chacun des sous-systèmes énumérés dans la Table 0999 – Sous-systèmes.

6 Annexe

L'exemple qui suit illustre les liens entre les éléments suivants :

- La Table Données sur le déposant (0100)
- La Table Référence déposants/comptes (0500)
- La Table Données sur le compte de dépôt (0130) qui contient des renseignements précis (numéro du compte, code produit, etc.)
- La Table Données sur les opérations (0400), qui contient des précisions sur les opérations saisies mais encore non imputées à la fin du traitement de fin de journée

Les tables sont liées au moyen de codes d'identification uniques.

Liens entre le déposant, ses comptes et ses opérations										
Table 0100 – Données sur le déposant				Table 0500 – Référence déposants/comptes		Table 0130 – Données sur le compte de dépôt				
Depositor_Unique_ID	Name	Depositor_Branch	...	Depositor_Unique_ID	Account_Unique_ID	Account_Unique_ID	Product_Code	Account_Balance	...	
55933	John Doe	34	...	55933	143504	143504	1	843.33	...	
...	55933	64446	64446	1	20.44	...	
...				...		Table 0400 – Table sur les opérations				
						Account_Unique_ID	Transaction_Number	Transaction_Value	Transaction_Code	...
						143504	122	44.43	2	...
						143504	123	35393.43	2	...
						143504	124	22.39	1	...
...	

L'exemple qui suit illustre les liens entre la Table Données sur le compte de dépôt (0130) et les éléments suivants :

- La Table Code produit (0231) est un sous-ensemble de tous les codes produit de l'institution membre utilisés dans l'ensemble de ses systèmes.
- La Table Code de devise (0233) est un sous-ensemble de toutes les devises pouvant être attribuées à un solde ou à une opération.
- La Table Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts assurés (0234) sert à attribuer à chaque compte la bonne catégorie d'assurance.
- La Table Données sur le compte de dépôt (0130) fait appel aux trois tables en question pour extraire des renseignements supplémentaires sur un compte de dépôt en particulier (par exemple, la Table Code produit (0231) pour définir le type de produit).

Liens entre les tables portant sur les comptes									
Table 0130 – Données sur le compte de dépôt						Table 0231 – Code produit			
Account_Unique_ID	Account_Branch	Product_Code	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Currency_Code	...	Product_Code	MI_Product_Code	Description
14445	14	1	3	6943.33	2	...	1	XXX-1234	Compte d'épargne à taux d'intérêt élevé
...	2	XXX-1235	Compte de chèques
							3	XXX-1239	Savings account
						
							Table 0234 – Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser		
							Insurance_Determination_Category_Type_Code	MI_Insurance_Determination_Category_Type	Description
							1	ID100	Non assurable
							2	ID200	Couverture de base
							3	ID300	Compte en copropriété
						
							Table 0233 – Code de devise		
							Currency_Code	MI_Currency_Code	Description
1	CAD	Dollar canadien							
2	USD	Dollar américain							
3	EUR	Euro							

Pour chacune des méthodes d'extraction de données :

- Jean Untel a un compte d'épargne à taux d'intérêt élevé dont le solde est de 6 943,33 dollars canadiens et un compte d'épargne d'une valeur de 700 euros.
- Jeanne Untel a pour sa part un compte de chèques dont le solde est de 251,35 dollars américains.
- Enfin, la société ABC a un compte de chèques dont le solde est de 1 350,26 dollars canadiens.

Méthode d'extraction n° 1

Un seul fichier par table principale									
Table 0100 – Données sur le déposant			Table 0500 – Référence déposants/comptes		Table 0130 – Données sur le compte de dépôt				
Depositor_Unique_ID	Nom	...	Depositor_Unique_ID	Account_Unique_ID	Account_Unique_ID	Product_Code	Account_Balance	Currency_Code	...
111	John Doe	...	111	10001	10001	1	6943.33	1	...
222	Jane Doe	...	111	10002	10002	3	700.00	3	...
333	ABC	...	222	20001	20001	2	251.35	2	...
...	333	30001	30001	2	1350.26	1	...
...

Un seul fichier par table de codes					
Table 0231 – Code produit			Table 0233 – Code de devise		
Product_Code	MI_Product_Code	Description	Currency_Code	MI_Currency_Code	Description
1	XXX-1234	Compte d'épargne à taux d'intérêt élevé	1	CAD	Dollar canadien
2	XXX-1235	Compte de chèques	2	USD	Dollar américain
3	XXX-1239	Compte d'épargne	3	EUR	Euro
...

Méthode d'extraction n° 2 : où le fichier n° 1 est extrait du sous-système n° 1 et le fichier n° 2 du sous-système n° 2.

Plusieurs fichiers											
Sous-système	Table 0100 – Données sur le déposant				Table 0500 – Référence déposants/comptes		Table 0130 – Données sur le compte de dépôt				
	Depositor_Unique_ID	Nom	Depositor_Branch	...	Depositor_Unique_ID	Account_Unique_ID	Account_Unique_ID	Product_Code	Account_Balance	Currency_Code	...
N° 1	111	Jean Untel	34	...	111	10001	10001	1	6943.33	1	...
	222	Jeanne Untel	12	...	222	20001	20001	2	251.35	2	...

N° 2	112	ABC	5	...	112	10002	10002	3	700.00	3	...
	333	...	8	...	333	30001	30001	2	1350.26	1	...

Plusieurs fichiers par table de codes						
Sous-système	Table 0231 – Code produit			Table 0233 – Code de devise		
	Product_Code	MI_Product_Code	Description	Currency_Code	MI_Currency_Code	Description
N° 1	1	XXX-1234	Compte d'épargne à taux d'intérêt élevé	1	CAD	Dollar canadien
	2	XXX-1235	Compte de chèques	2	USD	Dollar américain
	3	XXX-1239	Compte d'épargne	3	EUR	Euro
N° 2	1	XXX-1234	Compte d'épargne à taux d'intérêt élevé	1	CAD	Dollar canadien
	2	XXX-1235	Compte de chèques	2	USD	Dollar américain
	3	XXX-1239	Compte d'épargne	3	EUR	Euro

Méthode d'extraction n° 3 : où le fichier n° 1 est extrait du sous-système n° 1 et le fichier n° 2 du sous-système n° 2.

Un seul fichier de données sur le déposant				Plusieurs fichiers pour les autres tables principales						
Table 0100 – Données sur le déposant				Table 0500 – Référence déposants/comptes n° 1		Table 0130 – Données sur le compte de dépôt n° 1				
Depositor_Unique_ID	Nom	Depositor_Branch	...	Depositor_Unique_ID	Account_Unique_ID	Account_Unique_ID	Product_Code	Account_Balance	Currency_Code	...
111	Jean Untel	34	...	111	10001	10001	1	6943.33	1	...
222	Jeanne Untel	12	...	222	20001	20001	2	251.35	2	...
333	ABC	5
...
				Table 0500 – Référence déposants/comptes n° 2		Table 0130 – Données sur le compte de dépôt n° 2				
				Depositor_Unique_ID	Account_Unique_ID	Account_Unique_ID	Product_Code	Account_Balance	Currency_Code	...
				111	10002	10002	2	700.00	3	...
				333	30001	30001	1	1350.26	2	...
			

Plusieurs fichiers par table de codes							
		Table 0231 – Code produit			Table 0233 – Code de devise		
Sous-système	Product_Code	MI_Product_Code	Description	Currency_Code	MI_Currency_Code	Description	
N° 1	1	XXX-1234	Compte d'épargne à taux d'intérêt élevé	1	CAD	Dollar canadien	
	2	XXX-1235	Compte de chèques	2	USD	Dollar américain	
	3	XXX-1239	Compte d'épargne	3	EUR	Euro	
N° 2	1	XXX-1234	Compte d'épargne à taux d'intérêt élevé	1	CAD	Dollar canadien	
	2	XXX-1235	Compte de chèques	2	USD	Dollar américain	
	3	XXX-1239	Compte d'épargne	3	EUR	Euro	

Page laissée vide intentionnellement.